



MS 3000

User manual

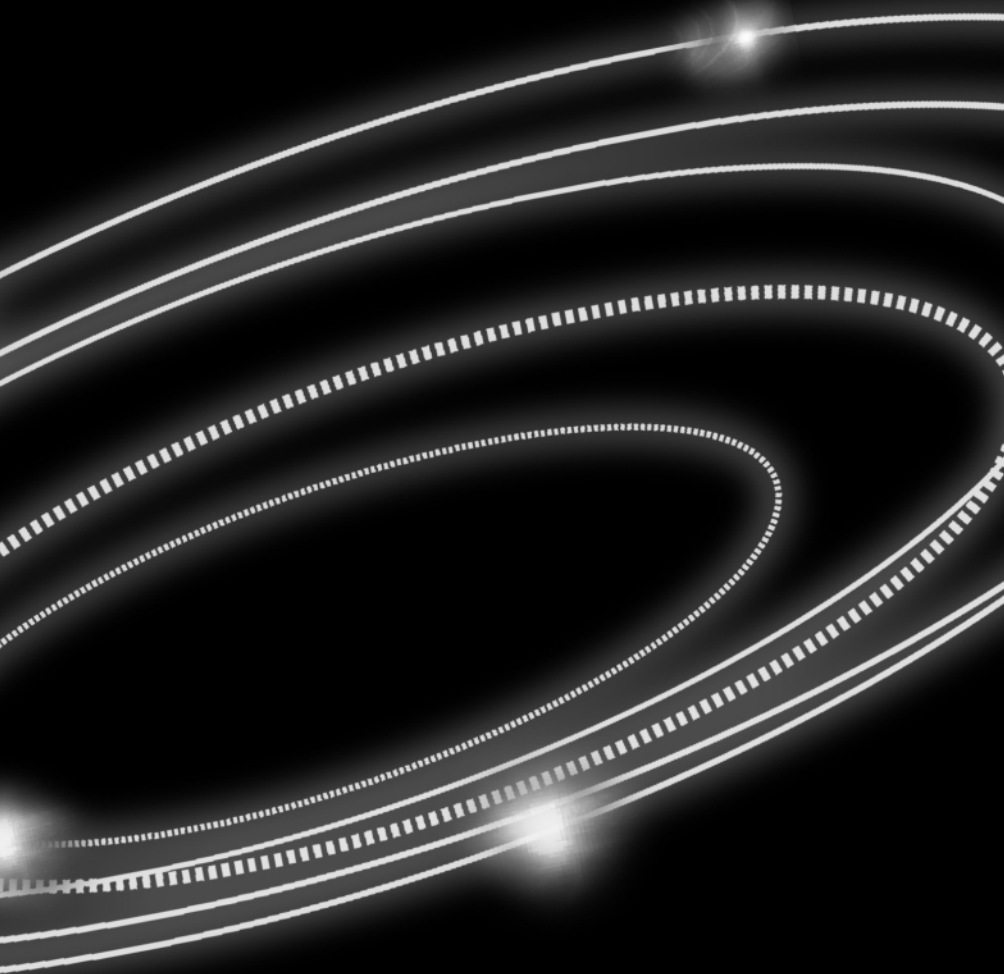
Mode d'emploi

Gebruiksaanwijzing

English

Français

Nederlands



Attention!

Only use this system when it is safe to do so. It is more important to keep your eyes on the road and your hands on the wheel.

Due to constantly changing traffic conditions, we unfortunately cannot guarantee 100 % precision under all circumstances.

Attention !

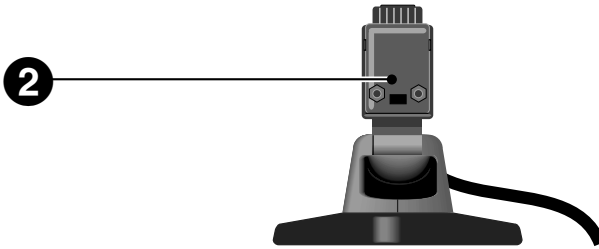
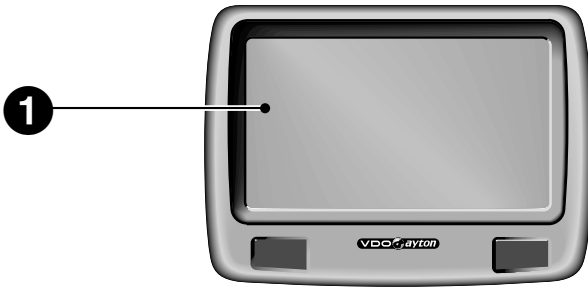
N'utilisez le système que si vous ne mettez pas en danger votre vie ou celle des autres usagers de la route. Il est plus important de surveiller le trafic routier et d'avoir les mains sur le volant que de lire les informations apparaissant sur l'écran.

Étant donné que le sens de circulation a pu être changé entre temps, nous ne pouvons pas vous garantir une exactitude à 100 % des indications données.

Belangrijk!

Gebruik het systeem uitsluitend, als de veiligheid het toelaat. Het is belangrijker om op het verkeer te letten en de handen aan het stuur te houden.

Op grond van voortdurend veranderende verkeerssituaties kan helaas geen 100 % nauwkeurigheid onder alle omstandigheden worden gegarandeerd.



■ System Overview

- 1 Detachable LCD monitor.
Press release button on the back of the monitor support and gently pull upwards to detach.
- 2 Monitor support, turnable and tiltable.
Press button on the support to tilt the monitor
- 3 Infrared remote control
- 4 Holder for remote control (wired to the navigation computer).
Press buttons on the left and right to release.
- 5 Eject CD. If ignition is switched off press key twice.

■ Vue d'ensemble du système

- 1 Moniteur ACL amovible.
Appuyez sur la touche de déverrouillage située au dos du support du moniteur et retirez le moniteur, avec précaution, par le haut.
- 2 Support du moniteur, rotatif et inclinable.
Pour l'incliner, appuyez sur la touche du support.
- 3 Télécommande à infrarouge
- 4 Fixation de la télécommande (avec raccordement à l'ordinateur de navigation).
Pour la déverrouiller, appuyez sur les touches de droite et de gauche.
- 5 Pour éjecter le CD cartographique. Lorsque le contact est coupé, appuyez deux fois sur la touche.

■ Systemoverzicht

- 1 Afneembare LCD-monitor.
Verwijderen : ontgrendelingstoets aan de achterzijde van de monitorsteun indrukken en monitor voorzichtig naar boven toe verwijderen.
- 2 Monitorsteun, draai- en zwenkbaar.
Zwenken : toets op steun indrukken.
- 3 Infrarood-afstandsbediening
- 4 Houder voor afstandsbediening (met aansluiting op navigatiecomputer).
Ontgrendelen : linker- en rechtertoets indrukken.
- 5 CD uitwerpen. Bij uitgeschakeld contact toets twee keer indrukken.

Operating instructions	Page 7
Illustrations	Page 3
Guarantee and service	Page 118

Mode d'emploi	Page 43
Illustrations	Page 3
Garantie et service après-vente	Page 118

Gebruiksaanwijzing	Pagina 81
Afbeeldingen	Pagina 3
Garantie en service	Pagina 118

GÉNÉRALITÉS	44
Remarques concernant le mode d'emploi	44
ATTENTION !	44
Remarques	44
Enregistrement	44
Comment fonctionne le système de navigation ?	45
COMMANDE	47
Réglage du moniteur ACL	47
Télécommande	47
Mode veille	48
Réglage du volume	48
MENUS	49
Curseur	49
Barre de défilement	49
Saisie de lettres	49
Menu principal	50
ENTRÉE DE LA DESTINATION.	51
Menu d'entrée destination	51
Saisie de l'adresse de destination	52
Destinations particulières	54
Conseils pour l'entrée des données	56
GUIDAGE	57
Écran de guidage	57
Messages vocaux	58
Vous n'avez pas respecté la dernière instruction	58
Guidage dans les zones partiellement numérisées	59
Zones où les informations sur les routes/rues sont limitées.	59
Écrans d'information	60
GUIDAGE DYNAM. + INFOS ROUTIÈRES TMC	63
ITINÉRAIRE BIS.	65
MÉMOIRE DE DESTINATION	66
CONFIGURATION DU SYSTÈME	69
CD CARTOGRAPHIQUES	74
ENTRETIEN ET NETTOYAGE	76
RECHERCHE DE PANNES	77
RECAPITULATIF DES MENUS	79

GÉNÉRALITÉS


■ Remarques concernant le mode d'emploi

Pour faciliter la lecture de ce mode d'emploi, nous avons utilisé les symboles suivants :


 vous invite à intervenir.


 indique comment réagit l'appareil.


– indique une énumération.


 Consigne de sécurité ou avertissement fournissant des informations essentielles pour utiliser votre appareil en toute sécurité.

■ ATTENTION !

 L'utilisation du système de navigation ne vous dégage pas de votre responsabilité personnelle en tant que conducteur. Respectez le code de la route en vigueur. Il est plus important de surveiller le trafic routier que de lire les informations apparaissant à l'écran.

 Si l'état de la circulation et les informations données par le système de navigation se contredisent, respectez systématiquement le code de la route plutôt que les instructions fournies par le système de navigation.

 Pour ne pas nuire à la sécurité de la conduite, ne programmez le système de navigation que lorsque le véhicule est à l'arrêt ou avant de prendre la route.

 Pour ne pas perturber le fonctionnement du système ou détériorer celui-ci, ne recouvrez pas l'antenne GPS avec un objet quelconque. (GPS = Global Positioning System, système de positionnement global par satellites).

■ Remarques

Si le véhicule a été transporté par train ou sur un car-ferry, il se peut que le système de navigation ait besoin de quelques minutes pour retrouver sa position exacte.

Si vous avez débranché la batterie du véhicule, l'appareil peut avoir besoin de 15 minutes maximum pour retrouver sa position exacte. Pour cela, placez le véhicule à l'extérieur et mettez en marche le système de façon à capter les signaux des satellites GPS.

L'appareil peut fonctionner même si la réception des signaux GPS n'est pas bonne. Dans ce cas cependant, la détermination de la position peut perdre en précision.

Les autocollants apposés sur les vitres du véhicule dans la zone de l'antenne GPS peuvent nuire à la réception.

Pour certaines zones, il peut arriver que les caractéristiques d'une route ne soient pas définies sur le CD cartographique (routes à sens unique, interdiction de tourner, sens interdit (dans les zones piétonnes par ex.)). Le système vous prévient quand vous entrez dans de telles zones. Respectez toujours le code de la route et les panneaux d'interdiction.

■ Enregistrement

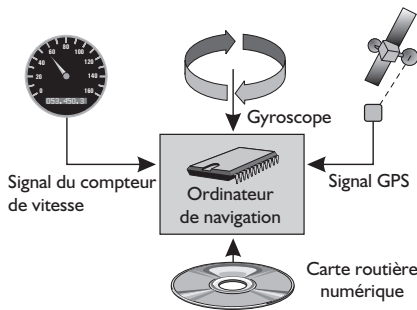
Après l'achat de votre système de navigation VDO Dayton, veuillez remplir la carte d'enregistrement ci-jointe et retournez-la à l'adresse indiquée.

■ Comment fonctionne le système de navigation ?

VDO Dayton est un instrument de navigation performant qui vous facilite la conduite au quotidien. Grâce au calcul automatique d'itinéraire et au guidage jusqu'au point de destination, vous pourrez vous concentrer sur le trafic qui devient de plus en plus dense aujourd'hui, en particulier dans les grandes agglomérations. Fini le temps perdu à planifier l'itinéraire avec les cartes routières et les plans de ville traditionnels. Avant de prendre la route, il vous suffit d'entrer la destination et d'activer « Guidage ». Le système de navigation VDO Dayton se charge du reste.

Le système de navigation VDO Dayton vous donne des instructions audiovisuelles. Comme ce système comporte peu d'éléments de commande et une structure de menus simple, sa manipulation est un jeu d'enfant.

▲ Détermination de la position du véhicule



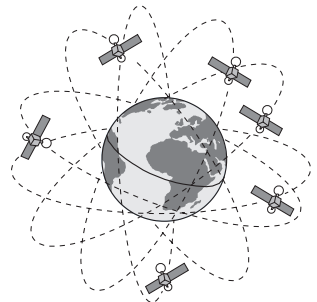
Le système de navigation est doté de capteurs qui perçoivent la position et les mouvements du véhicule. Le signal électronique intégré au compteur de vitesse détermine le chemin parcouru et le gyroscope (boussole inertielle) les braquages dans les virages. Toutefois, les informations de ces capteurs ne sont pas toujours exactes. Le patinage des roues, les modifications de la pression des pneus liées à des changements de température etc. peuvent influencer les valeurs mesurées par les capteurs.

En comparant les signaux avec la carte numérique, on peut corriger les imprécisions des capteurs sur une certaine période (quelques minutes). Le signal des satellites GPS est cependant nécessaire pour corriger les données sur une plus longue période.

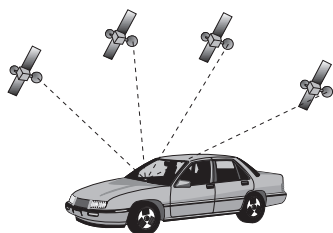
▲ GPS (Global Positioning System)

Le système GPS fonctionne à partir de signaux de navigation fournis par un ensemble de 27 satellites, qui gravitent en orbite autour de la terre en 12 heures à une altitude d'environ 21 000 km. Afin de pouvoir déterminer la position tridimensionnelle, en fonction de la longitude, la latitude et de l'altitude avec suffisamment de précision, la réception de 4 satellites au moins est nécessaire. La précision alors atteinte grâce au GPS se situe entre 30 m et 100 m environ. En cas de réception de 3 satellites seulement, il ne sera possible de déterminer que la position bidimensionnelle sans indication de l'altitude. Dans ce cas, la détermination de la position perd en précision.

Les récepteurs GPS intégrés dans le système de navigation permettent de recevoir simultanément jusqu'à 8 satellites au total.



▲ Réaction de l'appareil après une longue période d'immobilisation



Les satellites continuent leur progression lorsque le véhicule reste en stationnement pendant un certain temps. Une fois le contact mis, quelques minutes peuvent s'écouler avant que le système de navigation ne capte suffisamment de satellites et puisse les exploiter.

Il est possible que lors du démarrage, le système de navigation affiche « Vous quittez la zone numérisée ». Le système de navigation suppose que le véhicule est hors d'une route numérisée. Si d'autres routes se trouvent dans cette zone, cela peut conduire à des instructions inappropriées du système de navigation. Le système de navigation suppose que le véhicule se trouve sur une de ces routes.

Après un temps prolongé d'immobilisation du véhicule, les possibilités du système de navigation sont provisoirement limitées. Dès que la réception GPS devient suffisante, le système de navigation fonctionne de nouveau de manière fiable.

Réception GPS réduite

Lors d'interruptions ou de perturbations de la réception GPS sur un parcours de plusieurs kilomètres, il est également possible que des dysfonctionnements apparaissent. Une réception perturbée ou inexistante peut se produire :

- Entre des immeubles hauts.
- Dans des parkings souterrains ou à étages, des tunnels ou sous des ponts.
- Dans des forêts ou des allées.
- Lors de précipitations importantes ou d'orages.
- En cas d'une configuration défavorable des satellites liée à la position de montage de l'antenne GPS (dans ce cas, la réception peut être perturbée pendant assez longtemps).
- Dans les vallées montagneuses.

Si l'antenne GPS est montée correctement, la réception GPS devrait être suffisante pendant environ 95% de la durée du trajet. Si la réception est nettement plus souvent perturbée, cela peut provenir d'un mauvais montage de l'antenne. Dans ce cas, adressez-vous à votre installateur VDO Dayton. Le système de navigation peut compenser les problèmes de réception GPS pendant quelques minutes et kilomètres sans que son fonctionnement s'en trouve affecté.

■ Réglage du moniteur ACL

Lorsque le moniteur est fixé avec le support fourni, il peut être réglé de manière optimale sur votre champ visuel.

- ☞ Tourner le moniteur pour obtenir le meilleur angle d'observation possible.
- ☞ Pour cela, appuyer sur le bouton de déverrouillage situé sur le pied du moniteur pour incliner le moniteur à un angle optimal.

■ Télécommande

Le système de navigation VDO Dayton est commandé par une télécommande à infrarouge.

- ☞ Pour retirer la télécommande, appuyer sur les touches latérales de la fixation.



Pour la ranger ou avant de prendre la route, faire glisser la télécommande dans sa fixation.

Les touches de la télécommande ont les fonctions suivantes :

- ALT-R** Calculer un itinéraire bis.
- REP** Répète ou appelle l'instruction audio actuelle de guidage.
- ▲ Touche curseur vers le haut ; sélection d'options.
- ◀ Touche curseur vers la gauche ; sélection d'options.
- ▶ Touche curseur vers la droite ; sélection d'options.
- ▼ Touche curseur vers le bas ; sélection d'options.
- OK** Touche **OK** ; confirmation d'une sélection.
- Diminue le volume des messages vocaux.
- + Augmente le volume des messages vocaux.
- MENU** Appel du menu principal.

Si vous utilisez la télécommande sans la sortir de son support, ses piles intégrées ne sont pas nécessaires.

Lorsque les piles de la télécommande sont déchargées, le système de navigation ne réagit plus lorsque vous appuyez sur une touche quelconque.

- ☞ Placez la télécommande dans son support pour continuer à commander le système de navigation.
- ☞ Remplacez les piles.

▲ Éclairage des touches


Les touches de la télécommande s'allument lorsque vous appuyez dessus. Elles s'éteignent automatiquement après un court instant. Si le contact est mis, la télécommande est toujours éclairée lorsqu'elle repose sur son support.


COMMANDE

■ Mise en Marche / Arrêt

L'ordinateur de navigation se met en marche/s'éteint en même temps que vous mettez ou coupez le contact.

 Mettez le contact.

 Un message s'affiche à l'écran vous invitant à utiliser le système de navigation dès que ce dernier est prêt à fonctionner.


 Lisez ce message et validez-le en appuyant sur la touche **OK** de la télécommande.

 Le menu principal apparaît à l'écran.


Le système s'initialise après quelques secondes et vous pouvez maintenant sélectionner les fonctions de navigation (les options apparaissent en surbrillance).

■ Mode veille

Si vous ne souhaitez pas écouter les instructions de guidage, vous pouvez faire passer le système en mode veille.

 Sélectionnez « Veille » dans le menu principal.


 Le système désactive l'écran et les instructions audio de guidage.


 Appuyez sur les touches curseur ◀, ▶, ▲, ▼ ou sur la touche **OK** de la télécommande pour quitter de nouveau le mode veille.

Si vous éteignez le système de navigation lorsqu'il est en mode veille, il reprend ce mode lorsque vous le remettez en marche la prochaine fois que vous mettez le contact.

■ Réglage du volume

Vous pouvez ainsi régler le volume des instructions audio de guidage.

 Appuyez une ou plusieurs fois sur la touche **+** pour augmenter le volume des instructions audio de guidage.

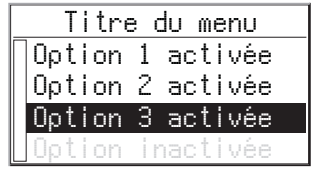
 Appuyez une ou plusieurs fois sur la touche **-** pour diminuer le volume des instructions audio de guidage.

 Le volume actuellement réglé est signalé par message vocal.

■ Curseur

Le curseur désigne la ligne ou le champ sélectionné(e) au moniteur. Le curseur apparaît blanc sur fond noir (lettres blanches sur fond noir).

- ☞ Déplacez le curseur avec les touches curseur ▲, ▼, ◀ ou ▶.
- ☞ Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer votre choix.
- 🖥 Le curseur valide votre choix en se transformant brièvement en liséré encadrant le champ choisi.

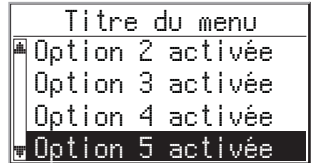


Les options non disponibles actuellement apparaissent en gris clair.

■ Barre de défilement

Dans certains menus, il y a plus de quatre options disponibles. Dans ce cas, une barre de défilement avec des flèches en haut et en bas apparaît au bord gauche de l'écran.

- ☞ Déplacez le curseur avec la touche curseur ▲ ou ▼ pour déplacer le curseur sur un point du menu situé en haut ou en bas de l'écran.
- ☞ Appuyez de nouveau sur la même touche.
- 🖥 Les points suivants du menu s'affichent automatiquement.

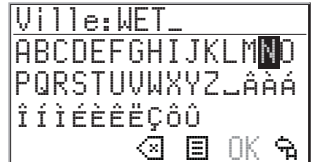


■ Saisie de lettres

La saisie de lettres se fait en sélectionnant les lettres dans un alphabet. Nous appellerons par la suite cette saisie de lettres, « machine à écrire ».

Déplacez le curseur sur les lettres souhaitées avec les touches curseur ◀, ▶, ▲ et ▼.

- ☞ Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer votre choix.



Le curseur saute automatiquement les lettres non disponibles.

▲ Options lors de la saisie

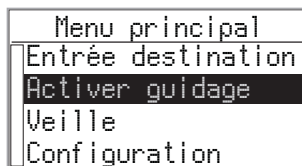
Lorsque vous tapez des lettres, vous disposez des options décrites ci-après.

- ☞ Déplacez le curseur sur l'un des symboles suivants situés à la fin de l'alphabet :
 - ⊞ : pour effacer le caractère saisi en dernier.
 - ☰ : pour afficher une liste avec des entrées dans la banque de données.
 - OK** : pour valider la série de lettres saisies.
 - ↶ : pour annuler la saisie et retourner au menu précédent.

MENUS

■ Menu principal

Au menu principal, vous trouverez les options suivantes :



Entrée destination

Cette option appelle le menu « Entrée destination ». Sélectionnez cette option pour saisir la ville, la voie, le croisement ou le service formant l'adresse de destination

Activer guidage

Cette option vous permet de faire apparaître l'écran de guidage et d'activer la fonction de guidage (à condition qu'une adresse de destination ait été entrée).

En outre, vous avez accès à des informations actuelles concernant par ex. la distance restant à parcourir et la durée du trajet, mais aussi sur le lieu où vous vous trouvez actuellement, qui vous permettront de planifier un itinéraire bis.

Veille

Cette option désactive l'affichage et les messages vocaux, mais les fonctions de navigation du système restent néanmoins actives en arrière-plan.

☞ Appuyez sur l'une des touches de la télécommande pour quitter le menu Veille.

Configuration

Cette option appelle le menu « Configuration ». Sélectionnez cette option pour adapter le système à vos besoins.

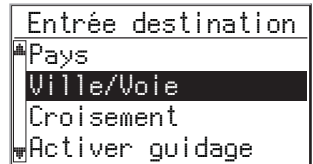
Menu d'entrée destination

- ☞ Dans le menu principal, sélectionnez l'option « Entrée destination ».
- 🖨 Le menu « Entrée destination » est affiché.

Les options suivantes de menu sont disponibles :

Pays

Sélection du pays de destination, si le CD cartographique utilisé par le système comporte plus d'un pays.



Ville/Voie

Saisie de la ville et de la voie constituant l'adresse de destination.

Croisement

Saisie d'un croisement pour une indication plus précise de la destination.

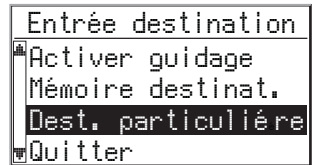
Activer guidage

Cette option commande au système de navigation de calculer un itinéraire, elle active le guidage et fait accéder à l'écran de guidage.

Elle permet en outre d'accéder aux menus d'information et de planifier un itinéraire bis.

Mémoire destinat.

Cette option sert à mémoriser des adresses de destination dans une banque de données personnelle ou à appeler les adresses des dernières destinations utilisées.



Dest. particulière

Cette option appelle une liste de lieux publics (aéroports, hôtels, restaurants, stations-service, etc.) d'intérêt général.

Quitter

Retour au menu principal.

ENTRÉE DE LA DESTINATION

■ Saisie de l'adresse de destination

Vous pouvez déterminer l'adresse de destination de différentes manières :

- Avec la « machine à écrire », tapez lettre par lettre, le nom de la ville, de la voie (rue ou route) et du croisement ;
- Chargez une adresse enregistrée dans votre carnet d'adresses personnel ;
- Sélectionnez une destination particulière (par ex. un hôtel, une station-service, une gare) inscrite dans la banque de données en mémoire sur le CD cartographique;
- Appelez l'une des 10 dernières adresses utilisées pour le guidage.

▲ Saisie de la ville et de la voie

☞ Dans le menu principal, sélectionnez l'option « Entrée destination ».

🖨 Le menu « Entrée destination » s'affiche.

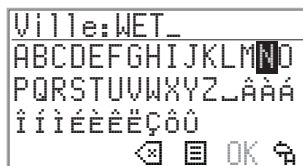
☞ Sélectionnez « Pays » si vous souhaitez tout d'abord changer le pays de destination.

Cette option n'est disponible que si le CD cartographique utilisé par le système comporte plus d'un pays.


☞ Sélectionnez « Ville/Voie ».


🖨 La « Ville: » et la fenêtre de la machine à écrire s'affichent.

☞ Au moyen de la « machine à écrire », tapez le nom de la ville de destination,



ou :

☞ Sélectionnez le symbole , puis choisissez une entrée dans la banque de données.


Si plusieurs entrées portent le même nom dans la banque de données, le curseur se place automatiquement sur le symbole . Ensuite, sélectionnez l'entrée souhaitée dans la liste.

Si le nombre de possibilités identiques est très élevé, la liste peut prendre quelques secondes à s'afficher.

☞ Validez votre saisie avec « OK » ou un nom dans la liste.

🖨 Le menu de saisie « Voie: » s'affiche.

S'il y a moins de 5 rues dans la ville sélectionnée, l'appareil affiche automatiquement la liste de toutes les rues disponibles.

☞ Tapez le nom de la rue avec la « machine à écrire » ou sélectionnez un nom de rue avec .

Saisie des numéros de rue

Pour quelques villes, il est également possible d'entrer avec la « machine à écrire », outre le nom de la rue, le numéro de rue pour mieux définir votre destination.

La banque de données contient des zones précises de numéros de rue qui comprennent le numéro de rue entré.


Le système vous guide dans ce cas vers le bloc dans lequel se trouve le numéro de rue que vous souhaitez.

▲ Saisie d'un croisement

Il est possible d'entrer un croisement pour mieux préciser l'adresse de destination.

☞ Sélectionnez « Croisement: » dans le menu d'entrée de la destination.

📖 Le menu de saisie « Croisement: » s'affiche.

☞ Tapez le nom de croisement avec la « machine à écrire » ou sélectionnez une entrée de la liste avec .

S'il n'existe qu'un petit nombre de croisements (normalement le cas dans les petites villes), la liste de tous les croisements disponibles pour cette ville s'affiche automatiquement.

▲ Saisie uniquement du nom de la ville

Si vous souhaitez que le système vous guide uniquement aux limites de la ville ou de la localité, procédez comme suit :

☞ Tapez le nom de la ville de destination, comme décrit auparavant.

📖 Le menu de saisie « Voie: » s'affiche.

☞ Sélectionnez le symbole  dans le menu de saisie.

Le système vous guide jusqu'aux limites de la ville ou de la localité du lieu de destination.

▲ Activation du guidage

☞ Sélectionnez « Activer guidage » dans le menu de saisie de la destination ou dans le menu principal.

📖 L'écran de guidage apparaît et le système de navigation commence à planifier l'itinéraire.

Dès qu'un itinéraire est planifié, le système de navigation vous donne des instructions de guidage audio-visuelles.

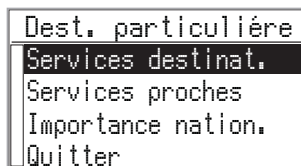
Pour plus d'informations sur le guidage, reportez-vous au chapitre « GUIDAGE » à la page 57.

ENTRÉE DE LA DESTINATION

■ Destinations particulières

Vous pouvez également sélectionner comme adresse de destination, des lieux publics mémorisés dans la banque de données. Parmi ces services peuvent figurer par ex. des :

- Aéroports,
- Hôtels,
- Stations-services,
- Garages automobiles,
- Parkings, etc.







En fonction des informations déjà saisies dans le menu d'entrée de destination, le système vous présente une liste contenant des lieux publics présentant un intérêt général, disponibles sur le CD cartographique actuellement utilisé.

▲ Lieux publics liés au lieu de destination







- ☞ Dans le menu d'entrée de destination, entrez le nom de la localité de destination désirée.
- ☞ Dans le menu d'entrée de destination, sélectionnez l'option « Dest. particulière ».
- ☞ Sélectionnez maintenant « Services destinat. ».
- 🖥 Le menu de saisie « Ville: » s'affiche.
- ☞ Validez le nom de ville affiché avec « OK » ou entrez un autre nom de ville.
- 🖥 Une liste des catégories de lieux publics s'affiche.
Si le lieu de destination est de petite taille, la seule option qui s'affiche le plus souvent est « CENTRE VILLE ». Si vous choisissez cette option, le système de navigation vous guide jusqu'au centre-ville.
- ☞ Sélectionnez la catégorie souhaitée (p. ex. HÔTEL, STATION-SERVICE ...).
- 🖥 Si la banque de données contient plus de cinq lieux publics pour la catégorie sélectionnée, la « machine à écrire » s'affiche.
- 🖥 Si cinq services au maximum sont en mémoire, la liste s'affiche immédiatement.
- ☞ Tapez le nom du service désiré ou sélectionnez-le en utilisant le symbole ☐ pour faire apparaître la liste.
- ☞ Validez votre saisie avec « OK » ou une entrée dans la liste.
Si vous avez inséré un CD cartographique spécial contenant des informations touristiques, des données complémentaires sur le service choisi vont alors s'afficher. Reportez-vous à la rubrique « CD cartographiques avec informations touristiques », page 75.
- ☞ Sélectionnez « Activer guidage ».

▲ Lieux publics d'importance nationale

-  Sélectionnez « Dest. particulière » dans le menu d'entrée de la destination.
-  Sélectionnez « Importance nation. ».
-  Une liste des catégories de lieux publics d'importance nationale s'affiche (par ex. AÉROPORT, FERRY...)
-  Poursuivez la saisie comme décrit à la page 52.

▲ Lieux publics proches de la position actuelle du véhicule.

Vous pouvez également déterminer votre adresse de destination en sélectionnant un lieu public proche de l'endroit où votre véhicule se trouve actuellement.

-  Sélectionnez « Dest. particulière » dans le menu d'entrée de la destination.
-  Sélectionnez maintenant « Services proches ».
-  Une liste des catégories de lieux publics s'affiche.
-  Sélectionnez la catégorie désirée.
-  Une liste de lieux s'affiche, appartenant à la catégorie sélectionnée et proche de la position actuelle de votre véhicule.
-  Poursuivez la saisie comme décrit à la page 52.

Remarque :

Une liste de lieux publics provenant de « Services proches » s'affiche systématiquement, même si aucun lieu public appartenant à la catégorie sélectionnée ne se trouve à proximité de l'endroit où se trouve actuellement le véhicule.

Les lieux publics affichés sont classés selon leur éloignement par rapport à la position du véhicule, c'est-à-dire que le lieu public le plus proche se trouve en tête de liste.

ENTRÉE DE LA DESTINATION

■ Conseils pour l'entrée des données

▲ Propriétés de la banque de données

Lorsque vous entrez des noms de ville et de voies, ainsi que des destinations particulières, le système de navigation compare la suite de lettres sélectionnées avec les entrées déjà en mémoire de la banque de données du CD cartographique. Si vous avez déjà choisi une lettre, vous remarquerez que le nombre de lettres disponibles dans l'alphabet diminue. En effet, le système de navigation complète automatiquement le nom que vous voulez entrer, s'il n'existe plus qu'une possibilité.

Exemple : en programmant un nom de ville, vous avez déjà utilisé les lettres « NONN ». La machine à écrire ne vous propose plus que les lettres « E » ou « W ». Si vous sélectionnez le « W », le système complète automatiquement le nom de la ville, « NONNWEILER », et place le curseur sur « OK ».

Si une localité, une rue ou un lieu public se trouvent plusieurs fois dans la banque de données, le système de navigation affiche une liste de toutes les entrées du même nom, différenciées les unes des autres par des informations complémentaires.

Si, par ex., un nom de rue existe plusieurs fois dans la ville que vous avez précédemment saisie, une liste s'affiche de tous les noms des lieux et de quartiers dans lesquels se trouvent une rue portant ce nom.

▲ Différentes possibilités de saisie

La banque de données permet d'entrer dans un ordre quelconque, les différentes parties composant un nom de rue ou de ville/localité.

Vous pouvez, par exemple, commencer par taper « MAIN » ou « AM » pour entrer « Frankfurt am Main ».

▲ Saisie de caractères spéciaux

Sur la « machine à écrire », vous disposez de caractères spéciaux propres à la langue que vous avez choisie.

Pour la lettre « ß », entrez deux s. Le système de navigation reconnaît alors automatiquement « ß » lorsqu'une entrée comporte ß.

▲ Effacement des erreurs de saisie

Que faire si vous avez tapé une lettre erronée à la machine à écrire et l'avez ensuite validée ?

 Déplacez le curseur jusqu'au symbole .

 Validez la sélection.

 La dernière lettre entrée est effacée.

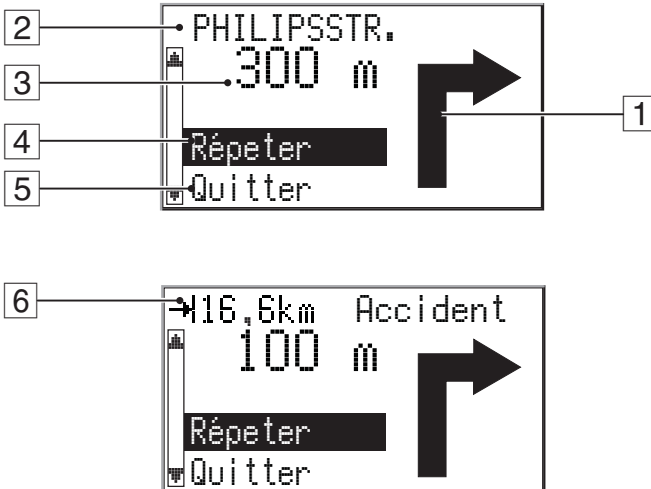
Si, la dernière fois que vous avez tapé des lettres, certaines ont été ajoutées automatiquement par le système de navigation, la procédure d'effacement ci-dessus les fait disparaître elles-aussi.

■ Écran de guidage

L'écran de guidage apparaît dès que :

- vous avez entré une adresse de destination et que
- dans le menu principal ou dans le menu d'entrée de destination, vous avez choisi « Activer guidage ».

L'écran de guidage affiche les informations suivantes :



- 1 Instruction de guidage : symbole graphique du prochain croisement ou de la prochaine bifurcation. Les changements de direction sont en outre signalés par des instructions vocales.
- 2 Rue dans laquelle il faudra tourner à la prochaine instruction vocale.
- 3 Distance jusqu'au prochain changement de direction*.
- 4 « Répéter » : répéter l'instruction vocale actuelle.
- 5 « Quitter » : retour au menu principal.
- 6 Uniquement en cas de raccord de l'option TMC : Dès qu'une perturbation du trafic concernant votre itinéraire est communiquée par TMC, un bref message s'affiche indiquant la distance jusqu'à la perturbation et la nature de cette dernière.

* Les unités de mesure affichées dépendent de la configuration du système. Voir le chapitre intitulé « Configuration du système », page 69.

■ Messages vocaux

Dès que vous avez activé le guidage, le système de navigation émet des instructions vocales destinées à vous faciliter la conduite, en plus des symboles apparaissant sur l'écran de guidage. En général, une instruction de bifurcation est composée de deux messages vocaux :

Une première instruction

et



une instruction pour tourner à la prochaine intersection



▲ Répéter l'instruction vocale

Pendant le guidage, vous n'avez pas fait attention à la dernière instruction ou ne l'avez pas bien comprise.

☞ Appuyez sur la touche REP de la télécommande.

ou :

☞ Déplacez le curseur sur « Répéter », puis validez la sélection.

📺 Le système répète l'instruction actuelle de guidage.

■ Vous n'avez pas respecté la dernière instruction

Si vous n'avez pas respecté la dernière instruction de guidage ou si, pour des raisons liées à la circulation (travaux, etc.), vous ne pouvez pas la respecter, le système calcule en quelques secondes un nouvel itinéraire à partir de l'endroit où votre véhicule se trouve actuellement.

■ Guidage dans les zones partiellement numérisées

Tant que vous circulez dans des rues/sur des routes numérisées, le système de navigation affiche les instructions de guidage. Sur des trajets d'une certaine longueur ne comportant ni bifurcation, ni croisement, une flèche de direction apparaît suivant le tracé de l'itinéraire.



En zone rurale et dans les petites localités, il peut arriver que les routes/rues n'aient pas toutes été numérisées (c'est-à-dire mémorisées sur le CD cartographique).

Si vous quittez une route ou rue numérisée, la flèche pointe automatiquement en direction de la destination et la distance à vol d'oiseau jusqu'à la destination s'affiche. En outre, vous entendez l'instruction « Vous quittez la zone numérisée ».

☞ En pareil cas, roulez dans la direction indiquée par la flèche, pour atteindre une route numérisée.

Dès que vous avez atteint une route numérisée, le système repasse automatiquement en mode guidage et calcule votre nouvel itinéraire.

■ Zones où les informations sur les routes/rues sont limitées

Dans certaines zones, les informations relatives à une rue ou route ne sont pas toutes disponibles sur le CD cartographique. Des données telles que des interdictions de tourner, des instructions indiquant une rue en sens unique ou une zone piétonne peuvent manquer. Le système vous prévient quand vous entrez dans de telles zones et affiche un message d'avertissement. Dans ce cas, le code de la route a toujours la priorité sur les instructions données par le système de navigation.



Respectez systématiquement le code de la route et les panneaux indicateurs.

■ Écrans d'information

Au cours du guidage, vous pouvez appeler différents écrans d'informations et demander le calcul d'un itinéraire bis.

☞ Appuyez sur la touche curseur ▼ ou ▲ une ou plusieurs fois pour appeler l'écran d'informations souhaité ou le menu « Itinéraire bis »*.

* Le système ignore cette option, si aucun itinéraire n'a été planifié ou si aucun itinéraire bis n'est possible.

Vous disposez des écrans d'informations suivants :

i1 Position actuelle du véhicule et liste de trajets

Cet écran vous indique la position actuelle du véhicule, avec le code du pays, le nom de la ville et la voie.

De plus, dès qu'un itinéraire a été planifié, l'option « Liste de trajets » s'affiche sur cet écran.

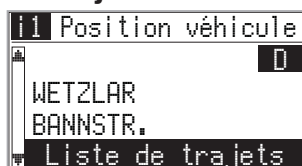
☞ Validez « Liste de trajets ».

🖨 La liste des sections de l'itinéraire planifié s'affiche.

☞ Les touches curseur ▼ et ▲ permettent de feuilleter cette liste.

☞ Sélectionnez « Quitter » pour quitter la liste des trajets.

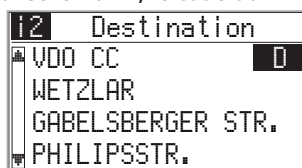
La liste des trajets n'est disponible que lorsque vous vous trouvez dans une rue numérisée.



i2 Destination

Cet écran affiche l'adresse actuelle de destination avec le nom*, le code du pays, le nom de la ville, la voie* et le croisement*.

* seulement s'ils ont été saisis

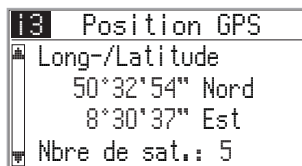


i3 Position GPS

Cet écran affiche la position géographique actuelle du véhicule, déterminée au moyen du GPS (GLOBAL POSITIONING SYSTEM).

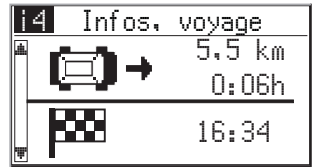
En outre, le nombre de satellites dont les signaux sont reçus s'affiche à l'écran.

Par temps parfaitement dégagé, il est possible de capter de 4 à 8 satellites.



i4 Infos. voyage

Cet écran affiche la distance restant à parcourir, la durée du trajet restant ainsi que l'heure d'arrivée prévue à l'adresse de destination.

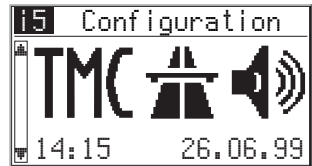


i5 Configuration

Cet écran affiche la configuration actuelle du système.

Les informations suivantes apparaissent à l'écran :

1. État TMC* :
 - Le symbole TMC est noir : l'appareil capte les informations routières TMC ;
 - Le symbole TMC apparaît en gris clair : la station de radio reçoit ne transmet aucune information TMC ;
 - Le symbole TMC apparaît en gris foncé : le CD cartographique actuellement utilisé ne prend en charge aucune information TMC.
2. Critère de sélection pour établir l'itinéraire :
 - 🏠 : Sur routes princip
 - 🌿 : Pas route princip.
 - ⌚ : Le plus rapide
 - 🛣️ : Le plus court
3. Messages audio :
 - 🔊 : Messages vocaux activés
 - 🚫 : Messages vocaux désactivés
4. Date / Heure



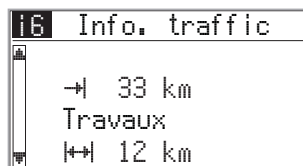
* uniquement si l'appareil est connecté à l'option TMC

i6 Info. traffic*

Vous n'avez accès à cet écran d'informations que si une perturbation du trafic concernant votre itinéraire est annoncée par TMC.

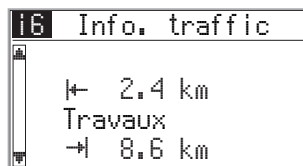
Les informations suivantes s'affichent :

- Distance jusqu'à la perturbation du trafic ;
- Type de perturbation du trafic (par ex. travaux, bouchon, route fermée) ;
- Longueur (étendue) de la perturbation du trafic.



Dèsque vous vous trouvez dans la perturbation du trafic :

- Distance parcourue depuis le début de la perturbation du trafic ;
- Type de la perturbation du trafic ;
- Distance à parcourir pour atteindre la fin de la perturbation du trafic ;



Itinéraire bis

Cette option vous permet de demander au système de calculer un itinéraire bis (voir la section intitulée « Itinéraire bis » à la page 64).

Ce menu ne s'affiche pas, si aucun itinéraire n'a été calculé et si aucun itinéraire bis n'est disponible.

* uniquement si l'appareil est connecté à l'option TMC

■ Guidage dynamique avec informations routières TMC

Grâce à la station d'informations routières (Traffic Message Channel - TMC) RDS, la fonction guidage vous informe en permanence sur l'état actuel du trafic sur votre trajet. L'appareil vous informe p. ex. des accidents, des bouchons ou des travaux, dès qu'ils concernent votre itinéraire.

Si vous continuez à vous approcher de l'endroit où il y a une perturbation, l'option « Déviation » devient active et le système de navigation vous propose un autre itinéraire si vous le souhaitez.

La station d'informations routières TMC n'est pas disponible dans tous les pays et n'est pas diffusée par toutes les stations RDS.

Pour pouvoir bénéficier du guidage dynamique avec les informations routières TMC, il faut insérer un CD cartographique compatible avec les informations routières TMC. Nous vous recommandons de utiliser toujours la dernière version de ces CD cartographiques.

■ Messages vocaux d'informations routières TMC

S'il existe des messages TMC concernant votre itinéraire, elles sont diffusées sous forme de messages vocaux.

Répétez le message TMC

☞ Appuyez sur la touche REP de la télécommande.

ou :

☞ Sélectionnez « Répéter » à l'écran de guidage.

📺 Vous entendez l'instruction actuelle de guidage ainsi que le dernier message TMC.

■ Informations routières TMC à l'écran de guidage

Si la circulation est perturbée sur votre itinéraire, les informations relatives à la circulation perturbée s'affichent en haut de l'écran de guidage.

Le type de perturbation et la distance à parcourir jusqu'à la perturbation s'affichent en premier à l'écran. Vous pouvez obtenir des détails sur la perturbation du trafic en appelant l'écran d'informations i6 « Info. traffic ».



Si vous continuez à vous rapprocher de la perturbation, l'option de déviation est activée. Le curseur passe automatiquement à la première ligne de l'écran de guidage.






* uniquement si l'appareil est connecté à l'option TMC



■ Contournement d'une perturbation du trafic

Le système de navigation vous avertit dès que vous vous approchez de la dernière sortie avant une perturbation et vous offre la possibilité d'établir un itinéraire de déviation.

Dès que le trafic est perturbé sur votre itinéraire et qu'une option de déviation s'affiche à l'écran de guidage :





-  Validez l'option de déviation à la première ligne de l'écran de guidage.
-  Le menu déviation s'affiche.
-  Validez « Prévoir un détour? » avec « Oui » si vous souhaitez contourner

la perturbation du trafic.

-  En l'espace de quelques secondes, le système de navigation calcule un nouvel itinéraire.
-  Sélectionnez « Non » si vous ne souhaitez pas emprunter de déviation.

■ Sélection des informations TMC

Vous pouvez choisir quel type de perturbation du trafic le système de navigation devra prendre en compte.

-  Sélectionnez « Configuration » dans le menu principal.
-  Sélectionnez « Info. traffic ».
-  Sélectionnez « Choix messages » dans le menu « Info. traffic ».
-  Choisissez les catégories à prendre en compte.

Il n'est pas possible de désactiver les messages de dangers imminents

Pour plus d'informations sur le menu « Info. traffic », consultez la page 72.

■ Itinéraire bis

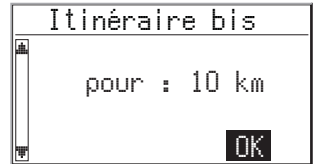
Pendant le guidage, vous pouvez demander au système de navigation de calculer un itinéraire bis. Utilisez cette fonction lorsque, par exemple, vous voulez éviter un bouchon ou simplement si vous voulez changer d'itinéraire.

Le système calcule un itinéraire bis, pour une distance quelconque, à partir de la position actuelle du véhicule.

Pour qu'il puisse calculer cet itinéraire, les conditions suivantes doivent être réunies :

- l'itinéraire doit être planifié et
- le système doit se trouver sur l'écran de guidage.

☞ En partant de l'écran de guidage, appuyez sur la touche curseur ▲ ou ▼, jusqu'à ce que le menu « Itinéraire bis » s'affiche.



☞ Si vous acceptez la distance affichée, validez avec « OK ».



L'écran de guidage apparaît de nouveau sur le moniteur.

Le système calcule un itinéraire bis pour le trajet indiqué.

Annuler le calcul de l'itinéraire bis

☞ Appuyez sur l'une des touches curseur ▲ ou ▼, jusqu'à ce que l'écran d'informations souhaité ou de guidage s'affiche.

■ Modifier la distance

Si vous souhaitez une distance autre que celle indiquée, procédez comme suit :

☞ Positionnez le curseur sur le chiffre indiquant la distance.

☞ Appuyez sur la touche **OK**.

☞ Modifiez la distance affichée dans une plage de 1 à 10 km avec les touches du curseur ◀ ou ▶.

☞ Appuyez à nouveau sur la touche **OK**.



Le curseur se trouve sur « OK ».

☞ Validez avec « OK ».



L'écran de guidage apparaît de nouveau à l'écran.

Le système calcule un itinéraire bis pour le trajet indiqué.

MÉMOIRE DE DESTINATION

■ Mémoire destinat.

Le système de navigation VDO Dayton vous permet de mémoriser 30 adresses de destination dans un carnet d'adresses personnel. Cette mémoire renferme également d'autres fonctions pratiques.

☞ Dans le menu d'entrée de destination, sélectionnez « Mémoire destinat. » puis validez votre choix.

📄 Le menu de mémorisation de la destination apparaît à l'affichage.

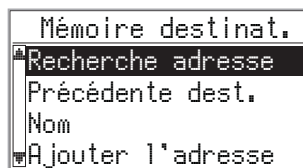
Les options suivantes sont disponibles :

Recherche adresse

Cette option permet de rechercher une adresse déjà mémorisée dans le carnet d'adresses.

Précédente dest.

Cette option permet de rechercher dans le menu d'entrée de destination, l'une des 10 dix dernières adresses de destination utilisées pour le guidage.



Nom

Cette option permet d'entrer un nom quelconque pour l'adresse actuelle de destination, formé de 10 caractères maximum (en option).

Ajouter l'adresse

Cette option permet d'ajouter l'adresse de destination actuelle dans le carnet d'adresses.

Entrer posit. act.

Cette option permet d'entrer la position actuelle du véhicule dans la mémoire de destination.

Effacer l'adresse

Cette option permet d'effacer une adresse du carnet.

Effac. dest. préc.

Cette option permet d'effacer les 10 dernières adresses mémorisées dans le carnet.

Quitter

Cette option sert à quitter le menu de mémoire de destination.

Remarques :

Le nombre minimum garanti d'adresses mémorisables dans le carnet est de 30. Ce nombre peut atteindre 100, en fonction des données entrées (par ex. avec ou sans nom, etc.).

Si le carnet d'adresses n'en contient encore aucune, les options « Recherche adresse » et « Effacer l'adresse » ne sont pas disponibles.

Une fois que le carnet d'adresses est plein, vous ne pouvez plus sélectionner l'option « Ajouter l'adresse ».

■ Contenu d'une adresse mémorisée dans le carnet

Vous pouvez mémoriser les données suivantes dans une adresse contenue dans le carnet :

- Nom : nom quelconque ne dépassant pas 10 caractères* désignant l'adresse de destination ;
- Ville : nom de la ville où se trouve l'adresse de destination ;
- Voie : nom de la rue/avenue/route, etc. où se trouve l'adresse de destination* ;
- Croisement : nom d'un croisement permettant de préciser la position de l'adresse de destination* ou
- un lieu public issu du menu « Dest. particulière ».

* Entrée optionnelle

■ Ajouter des adresses dans le carnet

Si vous n'avez pas encore mémorisé d'adresse de destination dans le carnet :

- ☞ Dans le menu d'entrée de destination, saisissez les données relatives à l'adresse de destination désirée (ville, rue, croisement ou lieu public).
- ☞ Dans le menu d'entrée de destination, sélectionnez l'option « Mémoire destinat. ».
- ☞ Sélectionnez tout d'abord « Nom » si vous voulez attribuer un nom à l'adresse de destination. Entrez une suite de 10 caractères au maximum avec la « machine à écrire ». Validez l'entrée avec « OK ».
Si vous ne souhaitez pas entrer de nom, sélectionnez directement « Ajouter l'adresse ».
- ☞ Validez « Ajouter l'adresse ».
- 🖨 L'adresse est alors mémorisée dans le carnet d'adresses.

■ Rechercher des adresses dans le carnet d'adresses

- ☞ Sélectionnez l'option « Recherche adresse » dans le menu de mémorisation de la destination.
- 🖨 La liste des adresses de destination mémorisées dans le carnet s'affiche.
- ☞ Sélectionnez l'adresse désirée dans la liste puis validez.
- 🖨 L'adresse sélectionnée est reprise comme adresse de destination.

■ Rechercher l'une des destinations précédentes utilisées


Cette option recherche l'une des 10 dernières adresses de destination utilisées pour le guidage et enregistrées dans la mémoire de destination.

- ☞ Sélectionnez « Précédente dest. ».
- ☞ Sélectionnez ensuite l'adresse de destination souhaitée dans la liste.

MÉMOIRE DE DESTINATION


■ Entrer la position actuelle du véhicule

Souhaitez-vous mémoriser par ex. l'adresse d'un bon restaurant dans la mémoire de destination ? Mémorisez pour cela la position actuelle de votre véhicule comme suit :

 Sélectionnez l'option « Entrer posit. act. » dans le menu de mémorisation de la destination.


 Le menu de saisie pour le nom s'affiche.

 Entrer un nom ou interrompre la saisie d'un nom avec .

 Le système de navigation mémorise la position actuelle du véhicule en tant qu'adresse.

■ Effacer des adresses

Il est recommandé d'effacer les adresses que vous n'utilisez plus dans votre carnet d'adresses, afin de faire de la place pour les nouvelles adresses de destination.


 Sélectionnez l'option « Effacer l'adresse » dans le menu de mémorisation de la destination.


 La liste des adresses de destination mémorisées dans le carnet s'affiche.

 Sélectionnez l'adresse que vous souhaitez effacer dans la liste, puis validez.

 L'adresse sélectionnée est effacée de la mémoire de destination.

■ Effacez une des dernières destinations utilisées

 Sélectionnez l'option « Effac. dest. prec. » dans le menu de mémorisation de la destination.

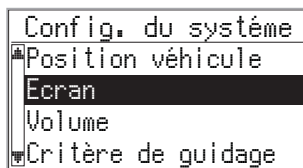
 La liste des dernières destinations utilisées pour le guidage est effacée.

■ Config. du système

Pour adapter le système de navigation à vos propres besoins, vous pouvez modifier de nombreux réglages.

☞ Sélectionnez « Configuration » dans le menu principal.

🖥 Le menu « Conf. du système » s'affiche. Les options suivantes de menu sont disponibles :



Position véhicule

Cette option appelle le menu « Position véhicule ». Cette opération n'est nécessaire que lorsque le système n'est plus en mesure de déterminer la position actuelle du véhicule.

Écran

Tournez le contenu de l'écran de 180° si le moniteur est monté au plafonnier.

Volume

Cette option permet de régler le volume et l'activation ou la désactivation des instructions audio de guidage.

Critère de guidage

Cette option permet de sélectionner les critères de sélection pour planifier l'itinéraire.

Info. trafic (uniquement si l'appareil est connecté à l'option TMC)

Cette option permet d'activer ou de désactiver le guidage dynamique et la sélection des messages TMC pour le guidage.

Langue

Cette option charge, à partir d'un CD linguistique séparé, la langue requise pour les instructions audio et les textes des menus.

Unités

Cette option permet de sélectionner les unités servant à indiquer les distances.

Date / Heure

Cette option permet de sélectionner le fuseau horaire et les formats d'affichage de Date / Heure.

Mode SDVC

Réglage du volume en fonction de la vitesse du véhicule.

Inform. système

Informations sur les versions de matériel et de logiciel de l'appareil (informations importantes en cas de réparation).

Service

Menu protégé par un code dont l'accès est réservé à un technicien pour qu'il établisse un diagnostic.

Quitter

Retour au menu principal.

CONFIGURATION DU SYSTÈME

■ Position véhicule

Pour entrer manuellement une position du véhicule (par ex. pour faire une démonstration) ou si le système de navigation affiche une position apparemment fautive depuis un certain temps.

Dans des conditions normales d'utilisation, il n'est pas nécessaire d'entrer manuellement la position du véhicule. Tant que les conditions de réception des signaux GPS sont suffisantes, le système réactualise automatiquement la position du véhicule. (Reportez-vous également à la section « Mode de fonctionnement du système de navigation ? »)

☞ Sélectionnez « Position véhicule » dans le menu « Config. du système ».

☞ Sélectionnez le pays (si le CD cartographique comporte plusieurs pays).

☞ Entrez le nom de la ville et de la rue comme décrit dans le chapitre « ENTRÉE DE LA DESTINATION ».

☞ Entrez le croisement.

☞ Sélectionnez « Relocalisation ».

📺 Le système de navigation vous demande de traverser le croisement saisi.

☞ Dès que vous avez atteint le centre du croisement, validez avec **OK**.

📺 Le système vient de réactualiser la position actuelle du véhicule.

■ Écran

Si le moniteur est monté au plafonnier, il est possible de tourner de 180° le contenu de l'écran.

☞ Sélectionnez « Écran » dans le menu « Config. du système ».

☞ Sélectionnez le réglage souhaité en fonction de la position de montage du moniteur.

■ Volume

☞ Sélectionnez « Volume » dans le menu « Config. du système ».

📺 Une réglette indiquant le volume actuellement choisi s'affiche.

Réglage du volume :

☞ Marquez la réglette avec le curseur.

☞ Appuyez sur la touche **OK**.



📺 La fonction de réglage du volume est activée.

☞ Réglez à l'aide des touches curseur ◀ ou ▶ le volume souhaité.

📺 Le volume actuellement réglé est signalé par message audio.

☞ Pour mémoriser ce réglage, appuyez de nouveau sur **OK**.






Activation/Désactivation des messages audio :

- ☞ Déplacez le curseur sur l'option à côté de « Mode : ».
- ☞ Appuyez sur la touche **OK**.
- ☞ Sélectionnez « On » ou « Off ».
 - ON : Messages audio activés 
 - OFF : Messages audio désactivés 
- ☞ Pour mémoriser ce réglage, appuyez de nouveau sur **OK**.

Le symbole représentant les messages audio ON/OFF s'affiche à l'écran d'informations i5 « Configuration ».


■ Critère de guidage

Cette option permet de sélectionner le critère de planification de l'itinéraire.

- ☞ Sélectionnez « Critère de guidage » dans le menu « Config. du système ».
-  Le curseur se trouve sur le critère actuellement choisi.
- ☞ Sélectionnez le critère préféré :
 -  : Sur routes princip (le système doit prendre de préférence les voies express lors du calcul de l'itinéraire)
 -  : Pas route princip. (le système doit éviter les voies express lors du calcul de l'itinéraire)
 -  : Le plus rapide (le système prend de préférence le trajet le plus rapide)
 -  : Le plus court (le système prend de préférence la distance la plus courte)

Le symbole correspondant au critère choisi s'affiche à l'écran d'informations i5 (Configuration).

Vous avez, en outre, la possibilité d'éviter les routes à péage lors du calcul de votre itinéraire :



- ☞ Activez l'option « Pas de péage », si vous souhaitez emprunter le moins possible les routes à péage.
-  Une coche précède l'option.

S'il n'existe pas de route sans péage, les routes à péages sont prises en compte lors du calcul de l'itinéraire.

Remarque : Lorsque l'option « Pas de péage » est activée, il se peut que le calcul de l'itinéraire dure plus longtemps. C'est pourquoi il ne faut activer cette option que lorsque cela est nécessaire.


CONFIGURATION DU SYSTÈME

■ **Info. trafic** (uniquement si l'appareil est connecté à l'option TMC)

-  Sélectionnez « Info. trafic » dans le menu « Config. du système ».
-  Le menu « Info. trafic » s'affiche.


Les options suivantes sont disponibles :

Choix messages

-  Vous pouvez choisir quel type de perturbation du trafic le système de navigation devra prendre en compte (par ex. bouchons, route fermée, parking complet, visibilité réduite, etc.).





Il n'est pas possible de désactiver les messages de dangers imminents

Guid. dyn. Oui/Non




-  Sélectionnez si les informations routières TMC doivent être ou non prises en compte pour le guidage (Guid. dyn. Oui/Non).

Si cette fonction est désactivée, le système de navigation n'affiche aucune perturbation du trafic et n'en prend aucune en compte pour le guidage.



■ **Langue**

-  Sélectionnez « Langue » dans le menu « Config. du système ».
-  Le système vous demande d'insérer le CD linguistique dans le lecteur.
-  Insérez un CD linguistique VDO Dayton dans l'ordinateur de navigation.
-  Pour charger d'autres langues, suivez les instructions du système.

■ **Unités**

-  Sélectionnez « Unités » dans le menu « Config. du système ».
-  Le curseur se trouve sur les unités actuellement choisies.
-  Pour indiquer les distances, faites votre choix parmi les unités ci-après :
 - MÉTRIQUE : affichage des distances en kilomètres et en mètres.
 - ANGLAISE : affichage en miles et en yards.
 - AMÉRICAINNE : affichage en miles, demi et quart de miles ainsi qu'en pieds.

■ **Date / Heure**

-  Sélectionnez « Date / Heure » dans le menu « Config. du système ».
-  Le fuseau horaire actuellement réglé (carte des zones horaires) ainsi que l'heure et la date s'affichent.

Vous avez la possibilité de régler la configuration de l'heure, de la date et de la zone horaire.

Z. horaire

Le système de navigation reçoit l'heure actuelle du fuseau horaire TUC (temps universel coordonné) par l'intermédiaire du système GPS.

Pour régler le décalage horaire entre l'heure locale et l'heure mondiale, procédez de la manière suivante :

- ☞ Déplacez le curseur sur la valeur derrière « Z. horaire ».
- ☞ Appuyez sur la touche **OK**.
- ☞ Réglez le décalage horaire à l'aide des touches curseur ◀ et ▶.
- ☞ Pour valider, appuyez de nouveau sur **OK**.
- ☞ L'heure affichée est modifiée.

Configuration de l'heure :

- ☞ Positionnez le curseur sur l'heure.
- ☞ Appuyez sur la touche **OK**.
- ☞ Choisissez la configuration 12 ou 24 heures.
- ☞ Pour valider, appuyez de nouveau sur **OK**.

Configuration de la date :

- ☞ Positionnez le curseur sur la date.
- ☞ Appuyez sur la touche **OK**.
- ☞ Choisissez entre la configuration « Jour.Mois.Année » ou « Mois/Jour/Année ».

Mode SDVC

Cette fonction permet de compenser les bruits ambiants et augmente le volume des messages audio en fonction de la vitesse.

Vous pouvez choisir entre cinq niveaux différents (OFF = pas d'augmentation du volume ; 4 = augmentation maximale du volume)

- ☞ Positionnez le curseur sur la valeur sélectionnée.
- ☞ Appuyez sur la touche **OK**.
- ☞ Sélectionnez le mode SDVC souhaité.
- ☞ Pour valider, appuyez de nouveau sur **OK**.

La pratique vous permettra de déterminer le mode SDVC le mieux adapté à votre véhicule.

Inform. système

Le menu « Inform. système » affiche des informations relatives aux versions de matériel et de logiciel (ces informations sont destinées au service après-vente).

Service

Menu réservé au technicien pour analyser les problèmes de matériel et de logiciel. L'accès à ce menu est protégé par un code.



L'option « Service » est exclusivement réservée au technicien du service après-vente agréé chargé d'effectuer les travaux de maintenance du système de navigation.

CD CARTOGRAPHIQUES

■ CD cartographiques

Le système de navigation VDO Dayton fonctionne à partir d'une banque de données enregistrée sous un format spécial sur un CD. Nous vous recommandons d'utiliser systématiquement la version la plus récente de ces CD cartographiques.

Contactez votre revendeur agréé VDO Dayton pour obtenir plus d'informations sur les commandes et prix des CD cartographiques pour d'autres pays ou régions.

■ Changement de CD cartographique

☞ Si le voyant rouge de mise sous tension est allumé (c'est le cas lorsque le contact est mis), appuyez sur la touche d'éjection ▲ de l'ordinateur de navigation.

☞ Si le voyant de mise sous tension est éteint, appuyez deux fois sur la touche d'éjection ▲.

Le CD est éjecté.

☞ Retirez le CD cartographique, puis insérez-en un nouveau dans le lecteur, en veillant à ce que le côté imprimé soit orienté vers le haut, jusqu'à ce qu'il soit avalé.

Après avoir changé de CD cartographique, le système a besoin de quelques secondes pour s'initialiser.

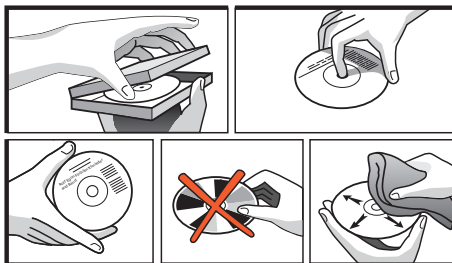
Remarques :

N'utilisez que des CD cartographiques VDO Dayton d'origine. Les CD cartographiques VDO Dayton n'ont été conçus que pour le système de navigation VDO Dayton et ne peuvent être lus que par ce système.

Le lecteur de CD du système de navigation ne peut pas lire les CD d'autres types (par ex. les CD audio).

Ne rangez les CD cartographiques que dans les boîtiers prévus à cet effet.




Si l'adresse de destination entrée en dernier ne figure pas ou qu'en partie sur le nouveau CD cartographique, l'adresse ou les éléments manquants sont effacés.







■ CD cartographiques avec informations touristiques

Vous reconnaîtrez les CD cartographiques comportant des informations touristiques sur des destinations particulières au symbole **i** apparaissant à l'écran. En insérant un CD de ce type, vous obtenez des informations complémentaires sur un grand nombre de destinations particulières mémorisées.

Vous pouvez ainsi vous renseigner, lorsque vous choisissez un hôtel, sur le prix des chambres et faire apparaître à l'écran le numéro de téléphone pour réserver une chambre.

-  Sélectionnez le lieu public souhaité avec l'une des options du menu « Dest. particulière ».
-  L'adresse du lieu public sélectionné s'affiche.
-  Les touches curseur ▲ et ▼ vous permettent de feuilleter les informations touristiques relatives au lieu public sélectionné.

Pour intégrer le lieu public sélectionné dans le guidage :

-  Positionnez le curseur sur l'adresse.
-  Appuyez sur la touche **OK**.
-  Sélectionnez l'option « Activer ».
-  Le lieu public sélectionné est alors enregistré dans le guidage comme adresse de destination.

Sélectionnez « Quitter », si vous ne désirez pas mémoriser le service sélectionné comme adresse de destination.

-  La liste des destinations particulières s'affiche de nouveau à l'écran.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

■ Moniteur

Lorsque le moniteur est fixé avec le support fourni, vous pouvez l'enlever pour le protéger contre le vol.

Démontage du moniteur :

☞ Appuyez sur la touche de déverrouillage située au dos du support du moniteur et retirez avec précaution le moniteur par le haut.

⚠ Ne touchez pas la surface d'affichage du moniteur pour éviter d'endommager l'affichage ACL.

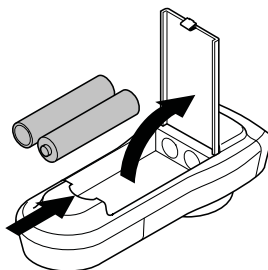
Repose du moniteur :

☞ Faites glisser, avec précaution, le moniteur sur son support jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

■ Changement des piles

Changez les piles de la télécommande lorsque vous utilisez la télécommande en dehors de sa fixation et dès que le système de navigation ne réagit plus aux commandes des touches.

- ☞ Ouvrez le compartiment des piles au dos de la télécommande.
- ☞ Retirez les piles usées.
- ☞ Mettez en place deux piles neuves, de type AA (rondes, LR 6). Veillez à la bonne polarité (inscription dans le compartiment des piles).
- ☞ Refermez le compartiment des piles.



Remarques :

⚠ Dans de nombreux pays, les piles usées ne doivent pas être jetées dans les ordures ménagères. Veuillez vous renseigner sur les prescriptions locales relatives à la mise au rebut des piles usées.

⚠ Utilisez uniquement des piles ne pouvant pas couler. Des piles qui coulent peuvent endommager la télécommande ou votre véhicule.

⚠ N'exposez pas la télécommande aux rayons directs du soleil ou à une chaleur extrême. Les piles se déchargent à des températures extrêmes et peuvent couler.

Si vous n'utilisez la télécommande qu'à partir de sa fixation, nous vous recommandons de retirer les piles de la télécommande.

■ Nettoyage de la télécommande et du moniteur.

Pour les nettoyer, n'utilisez pas de white spirit, d'alcool ni de solvants. Utilisez seulement un chiffon humide.

Dans de rares cas, il peut arriver que votre système de navigation ne fonctionne pas comme vous le souhaitez. Avant de contacter le service après-vente, veuillez lire soigneusement la notice d'utilisation et examinez, point par point, la liste de contrôle ci-dessous. Il se peut que ce que vous croyez être une panne soit rapidement résolu.

Problèmes	Cause possible / solution
Le système ne se met pas en marche. Pas d'affichage sur le moniteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettez le contact. <p>Le contact est déjà mis :</p> <p>Système de navigation en mode veille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyez sur une touche de la télécommande.
Après un certain temps de fonctionnement, le système s'éteint de lui-même.	<p>Lorsque la température est très basse ou très élevée, le système s'arrête provisoirement pour éviter tout endommagement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système se remet en marche dès que la température est redevenue normale.
Le système est très lent lors de la saisie de données ou du calcul de l'itinéraire.	Vous vous trouvez dans une zone numérisée très dense. Le système nécessite plus de temps pour lire plus de données.
Il n'est pas possible de sélectionner « Activer guidage » dans le menu principal.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si vous avez entré une adresse de destination.
Le système ne calcule pas d'itinéraire, bien que vous ayez entré une adresse de destination.	<p>Votre véhicule ne se trouve pas sur une route numérisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Roulez en direction d'une route numérisée (flèche sur l'écran de guidage).
Seule l'option « Veille » est disponible au menu principal après que vous ayez mis le contact.	<ul style="list-style-type: none"> • Attendez quelques secondes que le système se soit mis en marche (les options s'affichent en caractères normaux).
Le nombre de satellites apparaissant à l'écran d'informations i3 « Position GPS » est 0.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez qu'aucun objet ne recouvre l'antenne GPS. • Sortez du garage, du parking à étages ou souterrain ou du tunnel.
Vous n'entendez aucune instruction de guidage.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si le volume est réglé sur 0.
Le message « Veuillez insérer un CD » ou « Veuillez insérer un CD adapté » apparaît à l'écran.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si le CD adéquat, le côté imprimé tourné vers le haut, est inséré dans l'ordinateur de navigation.
Le système de navigation éjecte le CD cartographique sans que vous ayez appuyé sur la touche ▲.	<p>Le CD est peut-être sale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyez le CD avec un liquide de nettoyage spécial CD.
Il n'est pas possible d'ajouter l'adresse dans le carnet d'adresses.	<p>Carnet d'adresses plein.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effacez une ou plusieurs entrées dont vous n'avez plus besoin dans le carnet d'adresses.
Le croisement où a lieu la relocalisation de la position du véhicule n'est pas accepté dans l'option de menu « Position véhicule ».	<p>Les croisements qui peuvent être entrés avec la « machine à écrire » ne sont pas tous appropriés pour la relocalisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionnez un croisement affiché dans la liste.
Le guidage manque de précision.	<p>La précision du guidage est de plus ou moins 30 m.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si des inexactitudes plus importantes se répètent, contactez votre revendeur agréé.

RECHERCHE DE PANNES

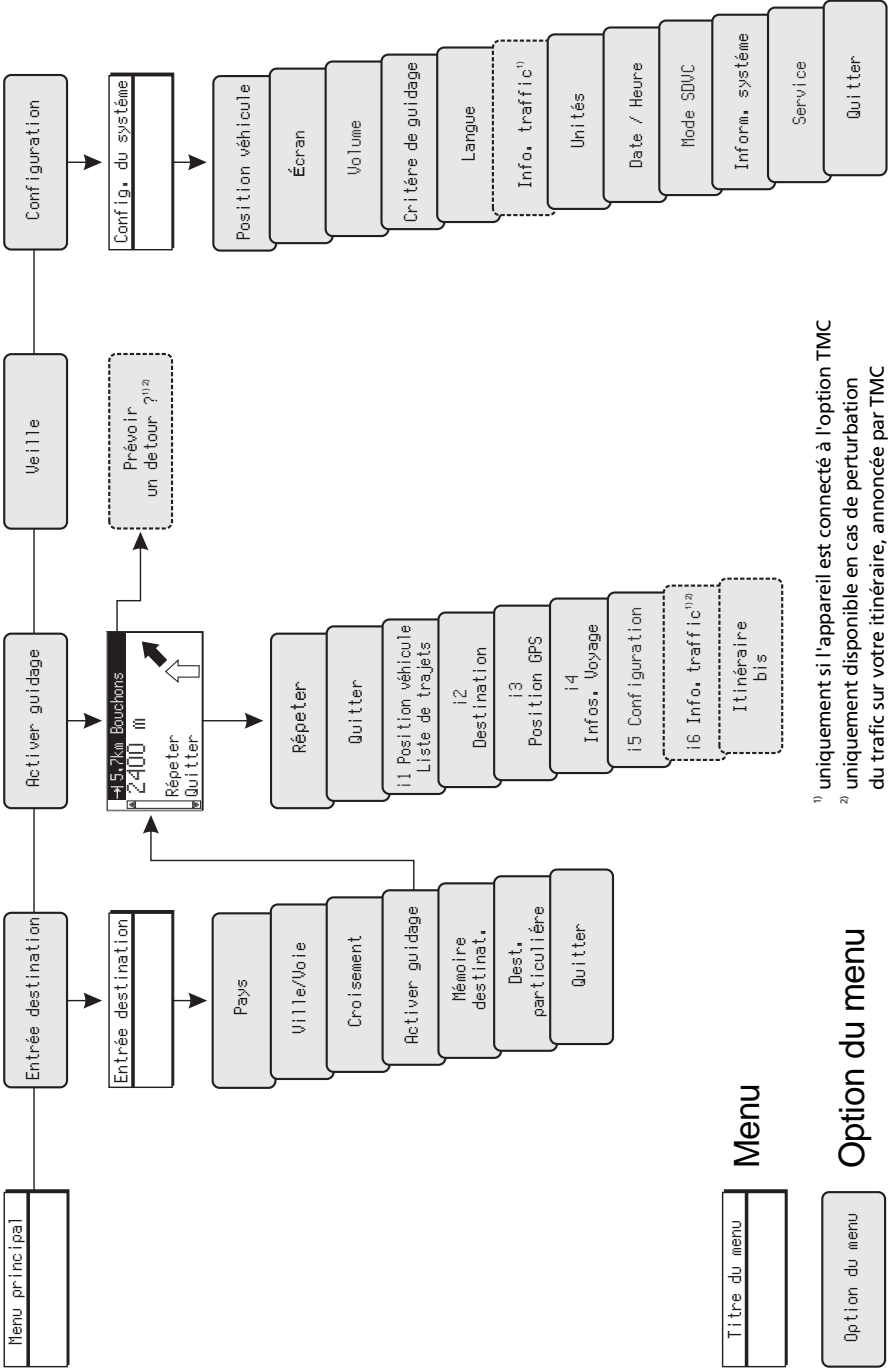
La position affichée ne correspond pas à la position réelle de votre véhicule.	La réception des signaux GPS est trop longtemps brouillée (par ex. en raison des mauvaises conditions de réception). Dès que la réception des signaux GPS est meilleure, le système de navigation actualise automatiquement la position du véhicule. • Attendez quelques minutes, si nécessaire.
L'instruction de guidage ne correspond pas à la réalité.	Il se peut que la position de votre véhicule déterminée par le système de navigation soit incorrecte à ce moment.
	Le sens de la circulation a peut-être changé entre temps et ne correspond pas aux informations du CD cartographique.

Si vous ne parvenez pas à trouver de solution au problème qui est apparu, contactez un service après-vente VDO Dayton agréé ou appelez notre service d'aide aux consommateurs au numéro suivant :

F 01 34 57 77 77

B 02 71 41 302

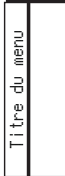
CH 05 64 18 19 22



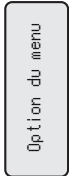
¹⁾ uniquement si l'appareil est connecté à l'option TMC

²⁾ uniquement disponible en cas de perturbation du trafic sur votre itinéraire, annoncée par TMC

Menu



Option du menu



België & Nederland & Luxemburg

Uw Garantiebewijs

Geachte Klant,

gedurende 24 maanden na aankoop waarborgt VDO u gratis arbeidsloon en onderdelen, in alle landen waar VDO een officiële wederverkoper heeft. Dit geldt voor alle elektronische consumentenapparaten van het merk VDO die voor reparatie in aanmerking komen en in één van deze landen bij een VDO wederverkoper werden aangekocht.

Overigens doet dit garantiebewijs geen afbreuk aan de nationale wetgeving die er eventueel bestaat in het land van aankoop op het vlak van de garantieverplichting van VDO en haar handelspartners ten aanzien van de klant.

Dit garantiebewijs dekt uw apparaat voor een periode van 24 maanden vanaf de datum van aankoop, op voorwaarde dat u het apparaat correct heeft gebruikt zoals omschreven in de gebruiksaanwijzing. Wanneer u een beroep doet op de garantie, dan dient u volgende stukken over te leggen: de originele faktuur of kassabon, waarop de aankoopdatum en naam van de verkoper staan vermeld, en het type- en serienummer van het apparaat. U doet er dan ook goed aan deze stukken zorgvuldig te bewaren.

De VDO garantie vervalt indien:

- één van bovengenoemde documenten op een andere manier is veranderd of onleesbaar gemaakt;
- het type of serienummer op het product is gewijzigd, verwijderd, geschrapt of onleesbaar gemaakt;
- ingrepen zijn verricht door daartoe niet bevoegde reparatiewerkplaatsen of personen;
- de schade te wijten is aan een oorzaak vreemd aan het apparaat, zoals o.a. atmosferische ontladingen, brandschade, waterschade, onvolledende of verkeerd onderhoud;
- het apparaat aanpassingen vereist om het te laten functioneren in een ander land dan waarvoor het is ontworpen, goedgekeurd, vrijgegeven en vervaardigd, alsmede indien een defect optreedt als gevolg van een dergelijke wijziging en/of aanpassing.

Mocht onverhoopt uw apparaat van het merk VDO niet goed functioneren of defect raken, neem dan contact op met uw wederverkoper of een geautoriseerde VDO reparatiewerkplaats. Om ongerief te voorkomen, raden wij u aan de gebruiksaanwijzing zorgvuldig na te lezen alvorens u tot uw verkoper of de reparatiewerkplaats te wenden.

Voor verdere informatie kan u steeds terecht bij het "Consumenten Info Centrum" van:

VDO Control Systems (Belgium)

Tel. 02 / 714 13 0
Fax 02 / 714 13 0

VDO Car Communication Nederland B.V.

Ekkersrijt 4611
5692 DR Son
Tel. 0499 494 380
Fax 0499 494 387

VDO Luxemburg S.A.

Tel. +32 2 / 714 13 02
Fax +32 2 / 714 13 04

Belgien & Niederlande & Luxemburg

Ihre VDO Garantie

Sehr geehrter Kunde,

VDO leistet Garantie zu den nachfolgenden Bedingungen.

Innerhalb der Garantiezeit von 24 Monaten ab Kaufdatum werden alle Konsumgüter der Marke VDO, die in Ländern gekauft worden sind wo VDO offizielle Wiederverkäufer hat, in diesen Ländern ohne Lohn- und Materialkostenberechnung repariert, wenn dies möglich ist.

Diese Garantie gilt uneingeschränkt der nationalen Gesetzgebung die im Lande der Anschaffung ggf. auf dem Gebiet der Garantiepflicht von VDO und Ihren Geschäftsverbindungen den Kunden gegenüber zutrifft.

Voraussetzung für die Erbringung der Garantieleistung ist die Vorlage des Kaufbeleges, auf dem das Kaufdatum, der Name des Händlers und die Geräte-, Typen- und Seriennummer vermerkt sind.

Von der VDO Garantie ausgeschlossen sind:

- Fehler, die durch nicht bestimmungsgemäßen Gebrauch sowie infolge Nichtbeachtung der Bedienungsanleitung entstanden sind.
- Die VDO Garantie entfällt außerdem,
- wenn Eingriffe oder Änderungen an dem Gerät von Personen vorgenommen worden sind, die hierzu nicht befugt sind,
 - wenn die Typen- oder Seriennummer auf dem Gerät verändert, beseitigt oder unleserlich gemacht worden ist,
 - bei Schäden durch äußere Einwirkung wie Blitz, Wasser, Feuer und weitere, oder durch unsachgemäße Behandlung,
 - wenn am Gerät Modifikationen oder Anpassungen vorgenommen werden müssen, um den Einsatz in einem anderen Land als für das es entwickelt, produziert und/oder zugelassen wurde zu ermöglichen, respektive für Schäden, die aus oben genannten Anpassungen und Modifikationen entstanden sind.

Wenn Ihr VDO Markengerät nicht ordnungsgemäß funktioniert, wenden Sie sich bitte an Ihren VDO Fachhändler oder an eine autorisierte VDO Service-Annahmestelle.

Zur Vermeidung unnötigen Aufwands empfehlen wir Ihnen vor dem Aufsuchen einer VDO Service-Stelle, die Bedienungsanleitung Ihres Gerätes sorgfältig zu lesen.

Für den Fall, daß Sie weitere Fragen haben, richten Sie diese bitte an:

VDO Control Systems (Belgium)

Tel. 02 / 714 13 02
Fax 02 / 714 13 04

VDO Car Communication Nederland B.V.

Ekkersrijt 4611
5692 DR Son
Tel. 0499 494 380
Fax 0499 494 387

VDO Luxemburg S.A.

Tel. +32 2 / 714 13 02
Fax +32 2 / 714 13 04

Belgique & Pays Bas & Luxemburg

Garantie des Produits VDO

Cher Client,

VDO fait le nécessaire pour que vous bénéficiez d'une garantie gratuite de 24 mois (pièces et main-d'œuvre) dans tous les pays où VDO a des revendeurs autorisés pour tous les produits VDO susceptibles de réparation et acquis dans l'un de ces pays auprès d'un revendeur VDO.

Cette garantie n'est bien sûr pas exclusive de l'application de la garantie légale, par VDO ou ses partenaires commerciaux, en vigueur dans le pays d'achat.

Elle couvre une période de 24 mois à partir de la date de votre achat, pour autant que vous ayez utilisé le produit conformément à sa destination et aux instructions du mode d'emploi. Pour la mise en œuvre de cette garantie, vous aurez à présenter votre facture originale (ou le bon de caisse) précisant la date d'achat, le nom de votre revendeur, le type et le numéro de série du produit.

Nous vous conseillons en conséquence de conserver soigneusement ces documents.

Aucune garantie ne sera due dans les cas suivants:

- modification ou altération des documents ci-dessus,
- type et/ou numéro de série du produit rendus non identifiables,
- interventions sur le produit effectuées par une personne ou un service quelconque non autorisé,
- détériorations résultant d'une cause étrangère à l'appareil telle qu'entre autres décharges atmosphériques, eau, feu, entretien insuffisant ou incorrect,
- modifications ou adaptations du produit pour le mettre en adéquation avec des normes, d'émissions/réception locales ou de raccordement à un réseau spécifique, autres que celles du pays pour lequel il a été conçu, fabriqué ou agréé, ou détériorations pouvant en résulter.

En cas de panne ou défaut du fait du produit, prenez contact avec votre revendeur habilité ou avec un réparateur agréé VDO. Dans tous les cas, nous vous conseillons toutefois de relire d'abord très attentivement le mode d'emploi.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à appeler notre "Centre Info Consommateurs" dont voici les coordonnées:

VDO Control Systems (Belgium)

Tel. 02 / 714 13 02
Fax 02 / 714 13 04

VDO Car Communication Nederland B.V.

Ekkersrijt 4611
5692 DR Son
Tel. 0499 494 380
Fax 0499 494 387

VDO Luxemburg S.A.

Tel. +32 2 / 714 13 02
Fax +32 2 / 714 13 04

Inden de tager Deres VDO produkt i brug, - læs venligst dette...

Tak - fordi De har købt et VDO produkt.

VDO yder 24 måneders reklamerationsret på alle VDO-mærkede varer, købt som forbrugerelektronik i et af de pågældende lande. Reklamerationsretten omfatter reservedele og arbejds løn. Ordningen respekteres fortsat de nationale VDO-organisationer og handelspartnernes aftaler mellem forbruger og forhandler.

Reklamerationsretten gælder i 24 måneder fra købsdato, forudsat at produktet er anvendt efter formålet og at brugervejledningens anvisninger er fulgt. Endvidere skal der kunne fremvises

dokumentation i form af original faktura eller kassebon, påtrykt købsdato og forhandlerens navn samt angivelse af typenummer.

VDO's forpligtelser bortfalder i tilfælde af...

- der er foretaget rettelser i ovennævnte dokumentation eller den er ulæselig.
- type- eller serienummer er rettet, overstregt, fjernet eller ulæseligt.
- reparation er forsøgt udført af uautoriseret firma eller person.
- produktet hændeligt er beskadiget af f.eks. lyn, vand, ild, fejltøjning eller fejlagtig brug.
- modifikation er påkrævet med henblik på ibrugtagning af produktet i andre lande end det land, hvortil det er produceret, godkendt og/eller autoriseret, -eller skader er påført produktet som følge af omtale modifikation.

Såfremt Deres VD O-produkt ikke virker efter hensigten, bedes De venligst kontakte Deres VDO-forhandler eller et autoriseret værksted. For at undgå unødigt ulejlighed bedes De ligeledes først læse brugervejledningen omhyggeligt igennem, før De kontakter Deres forhandler eller serviceværksted. Har De tvivlsspørgsmål hertil eller ønsker De blot information om andre Philips-produkter, er De velkommen til at ringe til:

VDO Helpdesk

Telefon : 33 29 35 71
 Telefax : 33 29 39 27
 Hverdage 09:00 - 16:00

VDO Car Communication Nordic

Frederikskaj
 Sydhavensgade 23
 17500 København V

Ihre VDO Garantie

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

Sie haben sich für den Kauf eines Gerätes von VDO entschieden. Wir danken Ihnen für Ihr Vertrauen. Unsere Mitarbeiter haben alles daran gesetzt, Ihnen hervorragende Qualität zu bieten.

Gleichwohl kann es in Einzelfällen einmal Grund zu Beanstandungen geben. Deshalb bietet VDO Ihnen nach Ihrer Wahl - zusätzlich zu Ihren Gewährleistungsansprüchen gegenüber Ihrem Verkäufer - Garantie zu den nachfolgenden Bedingungen:

Innerhalb einer Garantiezeit von 24 Monaten ab Kaufdatum werden alle Produkte von VDO, die in Ländern gekauft worden sind in denen VDO autorisierte Wiederverkäufer hat, in diesen Ländern ohne Lohn- und Materialkostenberechnung repariert. Voraussetzung für die Erbringung der Garantieleistung ist ein von uns anerkannter garantiiepflichtiger Mangel sowie die Vorlage des Kaufbeleges, auf dem das Kaufdatum und der Name des Händlers sowie die Typen- und Seriennummer des Gerätes vermerkt sind.

Von der VDO Garantie ausgeschlossen sind:

- Fehler, die durch nicht bestimmungsgemäßen Gebrauch sowie infolge Nichtbeachtung der Gebrauchsanweisung entstanden sind.

Die VDO Garantie entfällt außerdem,

- wenn die o.g. Dokumente geändert oder unlesbar gemacht worden sind,
- wenn Eingriffe oder Änderungen am Gerät vorgenommen worden sind,
- wenn die Typen- oder Seriennummer auf dem Gerät verändert, beseitigt oder unleserlich gemacht worden ist,
- bei Außeneinwirkungen (Blitz, Feuer, Wasser u.ä.).

Durch die Inanspruchnahme der Garantieurkunde wird die Garantiezeit weder verlängert noch wird eine neue Garantiefrist für das Produkt in Kraft gesetzt.

Wenn Sie die Garantieleistung nutzen wollen, wenden Sie sich bitte an Ihren VDO Händler oder an eine von VDO autorisierte Werkstatt / Annahmestelle.

In Ihrem Interesse bitten wir Sie, die Bedienungsanleitung Ihres Gerätes sorgfältig zu lesen, um unnötige Beanstandungen zu vermeiden.

Falls Sie weitere Fragen haben, wenden Sie sich bitte an:

VDO Car Communication

Customer Desk
 Philipsstraße 1
 35573 Wetzlar
 Tel.: 06441/370-674
 Fax: 06441/370-690

H εγγύησή σας PHILIPS (VDO)

Αγαπητέ Καταναλωτή,

Σ' ευχαριστούμε που αγόρασες αυτό το προϊόν της PHILIPS.

Η PHILIPS εγγυάται να παρέχει δωρεάν επισκευή και αντικατάσταση εξαρτημάτων σε οποιοδήποτε χώρα όπου η PHILIPS έχει εξουσιοδοτημένους τεχνικούς για όσα επισκευάσιμα ηλεκτρονικά προϊόντα της πωλούνται σ' αυτές τις χώρες.

Η εγγύηση αυτή εξακολουθεί ν' αναγνωρίζεται της ευθέως προς τον καταναλωτή, που έχει η PHILIPS και οι συνεργάτες της, σε Εθνικό επίπεδο.

Τα πιά πάνω ισχύουν για περίοδο 24 μηνών από την ημερομηνία αγοράς, αρκεί το προϊόν να χρησιμοποιείται για το σκοπό που κατασκευάστηκε και σύμφωνα με τις οδηγίες χρήσέως του. Η εγγύηση έχει ισχύ με την επιδείξη του τιμολογίου ή της αποδείξεως λιανικής πωλήσεως που πρέπει να αναφέρουν την ημερομηνία αγοράς, το ονοματεπώνυμο του εμπόρου και τον τύπο και τον αριθμό κατασκευής του προϊόντος. Η εγγύηση PHILIPS δεν έχει ισχύ όταν:

- τα παραστατικά αγοράς έχουν τροποποιηθεί ή παραποιηθεί καθ' οιονδήποτε τρόπο.
- ο τύπος και ο αριθμός κατασκευής του προϊόντος έχουν τροποποιηθεί, αρθεϊστεί, απαλειφθεί ή αλλοιωθεί.
- έχει πραγματοποιηθεί επισκευή (ή επισκευές) από τεχνικούς ξένους προς την εταιρία.

• η βλάβη προκλήθηκε από ατύχημα, νερό ή φωτιά, κεραυνό, κακομεταχείριση ή αμέλεια.

• το προϊόν χρειάζεται τροποποίηση ή προσαρμογή για να λειτουργεί σε οποιοδήποτε χώρα διαφορετική απ' αυτήν για την οποία κατασκευάστηκε, ή αν προκλήθηκαν οποιοσδήποτε ζημιές εξ' αιτίας αυτών των τροποποιήσεων.

Σε περίπτωση που το προϊόν σας PHILIPS δε λειτουργεί σωστά ή έχει κάποια βλάβη, παρακαλούμε επικοινωνήστε με το κατάστημα απ' όπου το αγοράσατε ή με τα κατά τόπους SERVICE της Εταιρίας. Για την αποφυγή άσκοπης ταλαιπωρίας σας συνησιούμε να διαβάσετε προσεκτικά τις οδηγίες χρήσέως, πριν επικοινωνήσετε με το κατάστημα που το αγοράσατε ή με το SERVICE της Εταιρίας στα τηλέφωνα:

(01) 4814 551-3: για την Αθήνα
 (031) 542 208: για τη Θεσσαλονίκη

Για οποιοσδήποτε άλλες πληροφορίες, που δεν αφορούν το SERVICE, παρακαλούμε απευθυνθείτε στο:

**ΓΡΑΦΕΙΟ ΕΞΥΠΗΡΕΤΗΣΗΣ ΠΕΛΑΤΩΝ
 ΤΗΣ ΦΙΛΙΠΣ**
 25ης ΜΑΡΤΙΟΥ 15,
 177 78 ΤΑΥΡΟΣ
 ΑΘΗΝΑ

Τηλ.: (01) 48 94 301
 Fax: (01) 48 94 344

Su Garantía Europea VDO.

Estimado cliente :

Gracias por la compra de éste producto VDO, que ha sido diseñado y fabricado con lo más altos estándares y sometido a rigurosos controles.

VDO ofrece una garantía de 24 meses sin cargo, por mano de obra y sustitución de piezas, en todos de los países donde VDO cuente con distribuidores autorizados, para todos los artículos de consumo de la marca VDO comprados en cualquiera de estos países. Esta garantía reconoce las responsabilidades nacionales de VDO y sus distribuidores hacia los usuarios compradores. En caso de necesitar servicio en otro país donde no existan distribuidores autorizados VDO, por favor, póngase en contacto con el Servicio de Atención al Cliente local, cuya dirección puede encontrar en el lugar apropiado de éste librito.

Lo anterior es válido durante un periodo de 24 meses a partir de la fecha de compra, siempre que el producto sea manipulado correctamente y de acuerdo con las instrucciones de manejo del aparato. La garantía deberá incluir el sello del establecimiento vendedor, la fecha de venta, los datos de identificación del producto objeto de la garantía y los datos del titular de la misma. Acompañar la factura de compra del aparato facilitará la identificación del origen del mismo y el consiguiente automatismo de la misma.

La garantía VDO no se aplicará en caso de que:

- Los documentos hayan sido alterados de alguna forma o resulten ilegibles.
- El tipo o número de serie del aparato haya sido alterado, borrado o resulte ilegible, o no coincida con los datos incluidos en la garantía.
- Las reparaciones hayan sido realizadas por personas o servicios no autorizados.
- El daño en el aparato sea causado por accidentes que incluyan, aunque no se limiten, a tormentas, inundaciones, fuego, o evidente mal uso del mismo.
- El aparato requiera modificaciones o adaptaciones que le permitan recibir transmisiones locales aparte de las del país para el que ha sido diseñado, fabricado, homologado y/o autorizado, o en caso de cualquier daño resultante de estas modificaciones.

En caso de que su aparato marca VDO no funcione correctamente o esté defectuoso, por favor contacte con su distribuidor VDO o con un servicio autorizado.

Para evitar problemas, le rogamos léase cuidadosamente las instrucciones de manejo, antes de ponerse en contacto con su distribuidor o su organización de Servicio.

En todo caso el titular de la garantía tiene los derechos mínimos reconocidos por la ley.

Por favor para cualquier consulta posterior, diríjase a :

VDO Car Communication Spain S.A.

Servicio de Atención al Cliente
C/ Martínez Villergas Nº49
28027 Madrid

Teléfono : (91) 5.66.94.05

Fax : (91) 5.66.92.01

Garantie des produits VDO

Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit VDO et d'avoir fait ainsi confiance à notre marque et à son réseau de revendeurs.

VDO fait le nécessaire pour vous faire bénéficier d'une garantie de deux ans (pièces et main-d'œuvre) dans tous les pays où VDO a des revendeurs agréés, pour les produits susceptibles de réparation et acquis dans l'un de ces pays auprès d'un revendeur VDO.

La responsabilité de l'application de cette garantie repose sur le revendeur auprès duquel vous avez fait l'acquisition de votre produit VDO, qui fera exécuter la réparation par l'une des stations techniques agréées par VDO Car Communication France. Cette garantie n'est bien sûr pas exclusive de l'application aux achats faits en France de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil.

Elle couvre une période de 24 mois à partir de la date de votre achat, pour autant que vous ayez utilisé le produit conformément à sa destination et aux instructions du mode d'emploi. Pour la mise en œuvre de cette garantie, vous aurez à présenter votre facture originale, ou le ticket de caisse précisant la date d'achat et le nom de votre revendeur. Nous vous conseillons en conséquence de conserver soigneusement ces documents.

Aucune garantie ne sera due dans les cas suivants :

- modification ou altération des documents ci-dessus,
- type et / ou numéro de série du produit modifié, supprimé, ou rendu illisible,
- intervention ou réparation effectuée sur le produit par une personne ou un service après vente non autorisé,
- dommage causé par une cause extérieure à l'appareil et notamment par: foudre, incendie, dégâts des eaux ou négligence,
- modification ou adaptation du produit pour le mettre en adéquation avec des normes d'émission/réception ou de raccordement au réseau local, différentes de celles en vigueur dans le pays pour lequel il a été conçu, fabriqué et agréé ou si le dommage résulte de ladite adaptation.

En cas de dysfonctionnement du produit, prenez contact avec votre revendeur ou avec l'une des Stations Techniques Agréées par VDO. Dans tous les cas, nous vous conseillons toutefois de relire d'abord très attentivement le mode d'emploi de votre appareil.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre "Service Consommateurs" dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

Service Consommateurs

VDO Car Communication France
1, rue de Clairefontaine
78512 Rambouillet
Tel : (33) 01 34 57 77 77

La Vostra garanzia VDO

Gentile Cliente,

grazie per aver acquistato questo prodotto VDO, studiato e prodotto secondo i più elevati standard di qualità e sottoposto a test rigorosi. Se utilizzato correttamente, esso funzionerà perfettamente per molti anni.

La garanzia VDO copre la sostituzione gratuita dei ricambi e la prestazione di manodopera per tutti i prodotti VDO di elettronica di consumo venduti in tutti i paesi in cui VDO ha distributori autorizzati.

La responsabilità legale di soddisfare le richieste di servizi di garanzia per il Vostro prodotto è del rivenditore dal quale avete acquistato il prodotto : se il rivenditore non fosse abilitato alle riparazioni, questi si può rivolgere per qualsiasi lavoro ad un Centro Assistenza Autorizzato. La garanzia è valida per un periodo di 24 mesi dalla data di acquisto, purché il prodotto sia trattato in modo appropriato secondo le istruzioni d'uso, dietro presentazione del documento fiscale originale indicante la data d'acquisto e il nome del rivenditore con la descrizione del prodotto (modello e numero di matricola).

La garanzia VDO non è valida nei seguenti casi :

- i documenti sono stati alterati o resi illeggibili.
- il modello e/o il numero di matricola del prodotto sono stati alterati, cancellati, rimossi o resi illeggibili.
- la riparazione è stata effettuata da personale non autorizzato.
- per negligenza o trascuratezza nell'uso (mancata osservanza delle istruzioni per il corretto funzionamento dell'apparecchio), errata installazione, danni da trasporto ovvero di circostanza che, comunque, non possono farsi risalire a difetti di fabbricazione dell'apparecchio.
- non sono inoltre coperti dalla garanzia i prodotti modificati o adattati per la ricezione di trasmissioni al di fuori del paese per il quale sono stati progettati e costruiti, approvati e/o autorizzati o per qualsiasi danno provocato da queste modifiche.

Si raccomanda di leggere attentamente le istruzioni d'uso prima di interpellare il Centro Assistenza Autorizzato.

Per ulteriori informazioni si consiglia di interpellare :

Servizio Consumatori Philips

Via M. Pasubio, 19
20052 Monza
Tel. 800 - 82 00 26 (numero verde)
Fax. 039 - 2037918

Norge

Deres VDO garanti

Kjære kunde,

Takk for at De kjøpte et VDO produkt.

Vi påtar oss under en 24-måneders periode, uten kostnad for Dem, å reparere eller erstatte alle VDO merkede konsumentprodukter.

Vårt ansvar gjelder i en periode over 24 måneder fra kjøpsdato, forutsatt at produktet har vært anvendt under normale bruksbetingelser ifølge bruksanvisningen.

Dette gjelder under forutsetning av at kjøpskvitting/kassalapp fremvises som viser kjøpsdato med handlerens navn, apparatets typenummer og serienummer.

Vårt ansvar gjelder ikke i følgende tilfeller:

- om dokumentene er endret på noe sett eller gjort uleselige,
- om type- eller serienummer på produktet er endret, fjernet eller på annen måte gjort uleselig,
- om inngrep eller reparasjoner er utført av ikke autoriserte serviceverksteder eller personer,
- om skaden er forårsaket av uhell, som lynnedslag, vannskade, brann, feil bruk eller annen utenforliggende årsak,
- om produktet må endres eller modifiseres for å kunne anvendes i et annet land enn det er konstruert, produsert og/eller godkjent for,
- Ansvaret gjelder ikke skade eller feil som har oppstått etter slike modifiseringer.

Dersom Deres VDO produkt ikke fungerer som forutsatt eller er defekt, vennligst kontakt en VDO handler eller VDO Kundetjeneste.

For å spare Dem for unødvendig besøk hos handleren, ber vi Dem vennligst først lese bruksanvisningen nøye.

Skulle De ha spørsmål i forbindelse med ovennevnte ber vi Dem kontakte VDO Kundetjeneste som kan treffes på følgende adresse og telefonnummer:

VDO Car Communication Nordic AB

Sandstuveien 70

0680 Oslo

Telefon : 22 74 92 33

Telefax : 22 74 92 10

Österreich

Ihre VDO Garantie

Sehr geehrte Kundin, Sehr geehrter Kunde,

Sie haben sich für den Kauf eines Gerätes von VDO entschieden. Wir danken Ihnen für Ihr Vertrauen. Unsere Mitarbeiter haben alles daran gesetzt, Ihnen hervorragende Qualität zu bieten.

Gleichwohl kann es in Einzelfällen einmal Grund zu Beanstandungen geben. Deshalb bietet VDO Ihnen nach Ihrer Wahl - zusätzlich zu Ihren Gewährleistungsansprüchen gegenüber Ihrem Verkäufer - Garantie zu den nachfolgenden Bedingungen:

Innerhalb der Garantiezeit von 24 Monaten ab Kaufdatum werden alle Produkte von VDO, die in Ländern gekauft worden sind in denen VDO autorisierte Wiederverkäufer hat, in diesen Ländern ohne Lohn- und Materialkostenberechnung repariert. Voraussetzung für die Erbringung der Garantieleistung ist ein von uns anerkannter garantispflichtiger Mangel sowie die Vorlage des Kaufbeleges, auf dem das Kaufdatum und der Name des Händlers sowie die Typen- und Seriennummer des Gerätes vermerkt sind.

Von der VDO Garantie ausgeschlossen sind:

- Fehler, die durch nicht bestimmungsgemäßen Gebrauch sowie infolge Nichtbeachtung der Gebrauchsanweisung entstanden sind.

Die VDO Garantie entfällt außerdem,

- wenn die o.g. Dokumente geändert oder unlesbar gemacht worden sind,
- wenn Eingriffe oder Änderungen am Gerät vorgenommen worden sind,
- wenn die Typen- oder Seriennummer auf dem Gerät verändert, beseitigt oder unleserlich gemacht worden ist,
- bei Außenwirkungen (Blitz, Feuer, Wasser u.ä.).

Durch die Inanspruchnahme der Garantiekunde wird die Garantiezeit weder verlängert noch wird eine neue Garantiefrist für das Produkt in Kraft gesetzt.

Wenn Sie die Garantieleistung nutzen wollen, wenden Sie sich bitte an Ihren VDO Händler oder an eine von VDO autorisierte Werkstatt / Annahmestelle.

In Ihrem Interesse bitten wir Sie, die Bedienungsanleitung Ihres Gerätes sorgfältig zu lesen, um unnötige Beanstandungen zu vermeiden.

Falls Sie weitere Fragen haben, richten Sie diese bitte an:

VDO Car Communication

Kundeninformation:

Tel. 0800 20 86 86

Fax (01) 60101 1811

Triesterstraße 64

1100 Wien

Portugal

A Sua Garantia VDO

Estimado Cliente

Gratos por ter adquirido este produto VDO.

A VDO garante gratuitamente por um período de 24 meses, em qualquer país onde existir um distribuidor autorizado VDO, mão-de-obra e substituição de componentes para todos os produtos de consumo VDO, adquiridos nestes países, que apresentem qualquer defeito.

No caso de necessitar recorrer ao Serviço de Assistência enquanto permanecer noutro país onde existir um distribuidor autorizado VDO, contacte o Centro de Informação a Consumidores local, cujo número de telefone se encontra nesta brochura.

A presente garantia será observada nas Organizações Nacionais VDO e seus Distribuidores.

A garantia é válida por um período de 24 meses a partir da data da compra, desde que o produto seja correctamente utilizado para os fins a que se destina e em conformidade com as respectivas instruções de funcionamento.

A garantia opera contra a apresentação do original da factura ou recibo, indicando a data da compra e o nome do vendedor, o tipo e o número de série.

A garantia VDO não se aplica em caso de :

- os documentos terem sido, de algum modo, alterados ou tornados ilegíveis;
- o tipo ou número de série do produto ter sido alterado, riscado, retirado ou tornado ilegível;
- terem sido feitas reparações no produto por pessoas ou firmas de Assistência Técnica não autorizadas;
- danos causados por acidentes, incluindo mas não se limitando a descargas atmosféricas, água ou fogo, má utilização ou negligência.
- o produto necessitar de modificação ou adaptação para poder funcionar em qualquer país diferente daquele para que foi desenhado e fabricado, aprovado e/ou autorizado, ou ter sofrido qualquer dano resultante destas modificações.

No caso do seu produto VDO não funcionar correctamente, ou manifestar qualquer defeito, contacte o seu fornecedor VDO ou uma firma de Assistência Técnica autorizada. A fim de evitar incómodos desnecessários, aconselhamo-

-lo a ler cuidadosamente as instruções de funcionamento do aparelho antes de contactar com o seu fornecedor ou Serviços de Assistência Técnica.

Qualquer informação adicional será prestada por :

Car Radio Company

Outurela-Carnaxide

2795 Linda-a-Velha

Portugal

Telef: (01) 416 3088

Fax: (01) 416 3089

Ihre VDO-Garantie

Sehr geehrter Kunde,

Wir beglückwünschen Sie zum Kauf dieses VDO-Produkts.

VDO sieht eine 24 monatige Garantie vor. Diese umfaßt kostenloses Reparieren oder Ersetzen defekter Teile in dem Land, in dem VDO autorisierte Wiederverkäufer hat. Dies für alle, unter Serviceverpflichtung stehenden Konsumgüterprodukte mit der Marke VDO, welche in diesen Ländern verkauft werden.

Diese Garantie bestätigt die Verantwortung der nationalen VDO Organisation zusammen mit den Handelspartnern gegenüber den Konsumenten.

Die oben erwähnten Garantieleistungen gelten für eine Dauer von 24 Monaten ab Verkaufsdatum, sofern das Produkt gemäß Bedienungsanleitung und seinem Verwendungszweck entsprechend eingesetzt wurde.

Für den Garantieanspruch ist das Vorzeigen der Originalrechnung oder der Kassenquittung, mit Verkaufsdatum, dem Namen des Händlers, der Typen- und Seriennummer erforderlich.

Es besteht kein VDO-Garantieanspruch, wenn

- die Dokumente in irgendeiner Weise abgeändert oder unleserlich gemacht wurden
- die Typen- oder Seriennummer der Produkte abgeändert, gelöscht, entfernt oder unleserlich gemacht wurde
- Eingriffe durch unberechtigte Stellen oder Personen ausgeführt wurden
- Schäden durch äußere Einwirkung wie Blitz, Wasser, Feuer und weitere oder durch unsachgemäße Behandlung entstanden sind
- am Gerät Modifikationen oder Anpassungen vorgenommen werden müssen, um den Einsatz in einem anderen Land als für das es entwickelt und produziert und/oder zugelassen wurde zu ermöglichen, respektive für Schäden, die aus oben genannten Anpassungen und Modifikationen entstanden sind.

Um die Vorzüge Ihres Gerätes optimal nutzen zu können und um unnötige Umtriebe zu vermeiden, empfehlen wir Ihnen, die Bedienungsanleitungen sorgfältig zu studieren.

Wenn Ihr VDO-Gerät nicht zufriedenstellend funktioniert oder einen Defekt aufweisen sollte, kontaktieren Sie bitte Ihren VDO-Händler.

Bitte richten Sie alle weiteren Fragen an Ihr "VDO Info Center" :

VDO Car Communication AG

Haerdlistr. 17
CH-8957 Spreitenbach
Tel. Nr. 056 / 418 1920
Fax Nr. 056 / 418 1930

Garantie des produits VDO

Cher client,

Vous avez acheté un produit VDO et nous vous en félicitons.

VDO accorde, pour les pays où VDO a des revendeurs agréés une garantie de 24 mois couvrant les frais de main d'œuvre et de pièces défectueuses. Cette prestation est valable dès la date d'achat dans l'un de ces pays pour les produits de consommation de la marque VDO pouvant être réparés. La garantie confirme la responsabilité de l'organisation nationale VDO conjointement avec les revendeurs-partenaires auprès des consommateurs.

La durée d'application de cette garantie est de 24 mois à partir de la date d'achat et couvre les appareils qui ont été utilisés conformément au mode d'emploi.

Pour bénéficier de la garantie, il est indispensable de présenter un justificatif tel que la facture originale ou le ticket de caisse avec la date d'achat, le nom du revendeur, le type et le numéro de série de l'appareil.

La garantie VDO n'est pas valable lorsque :

- les documents originaux ont été modifiés, effacés ou sont illisibles
- le type et le numéro de série falsifiés, effacés ou illisibles
- la réparation a été effectuée par des personnes ou des services non agréés par VDO
- les dégâts sont dus à des causes extérieures, telles que la foudre, l'eau, le feu et autres ou une manipulation erronée
- l'appareil a été modifié ou ajusté pour recevoir les émissions locales aux normes agréées d'un autre pays respectivement les dégâts causés par cette modification.

Afin d'éviter des désagréments, nous vous conseillons de lire attentivement le mode d'emploi avant de prendre contact avec votre revendeur ou une organisation de services VDO.

Dans le cas où votre appareil de marque VDO ne fonctionne pas correctement ou s'il présente un défaut, nous vous prions de bien vouloir contacter votre revendeur VDO ou une organisation de services VDO.

Pour toutes autres questions, veuillez vous adresser à "VDO Info Center" :

VDO Car Communication AG

Haerdlistr. 17
CH-8957 Spreitenbach
Tél. no. 056 / 418 1920
Fax no. 056 / 418 1930

Garanzia VDO

Egregio cliente

Le facciamo i migliori auguri per l'acquisto di questo prodotto VDO.

VDO prevede una garanzia di 24 mesi, comprendente la mano d'opera e la sostituzione o riparazione gratuite delle parti difettose, per prodotti venduti in tutti i paesi in cui VDO ha distributori autorizzati.

La sopramenzionata garanzia attesta la responsabilità delle organizzazioni nazionali VDO insieme ai nostri partner commerciali rispetto ai consumatori.

Le prestazioni sopracitate hanno una durata di 24 mesi dalla data di vendita, sempre che l'apparecchio in questione sia stato adoperato accuratamente per l'uso corrispondente e d'accordo alle istruzioni descritte nel manuale d'uso corrispondente.

Il diritto alla garanzia è sottoposto alla presentazione della fattura o della ricevuta di cassa originale, col nome della ditta venditrice, la data di vendita, il tipo e numero di serie dell'apparecchio.

Nei seguenti casi verrà persa ogni possibilità di rivendicare il proprio diritto alla garanzia :

- I documenti d'acquisto sono stati in qualche modo modificati o resi illeggibili.
- Il modello dell'apparecchio o il corrispondente numero di serie sono stati cancellati, modificati, rimossi o resi illeggibili.
- Ha subito delle riparazioni eseguite da persone o servizi non autorizzati.
- L'apparecchio in questione ha subito danni per cause esterne come fulmini, acqua, fuoco e altre o in seguito a manipolazioni errate.
- Modifiche o adattamenti necessari per il funzionamento dell'apparecchio in un paese diverso da quello per il quale è stato progettato.

Per approfittare in forma ottimale del funzionamento del vostro apparecchio e onde evitare inutili inconvenienti, siete pregati di studiare attentamente le prescrizioni e le istruzioni d'uso.

Se non siete soddisfatti del funzionamento del vostro apparecchio o lo stesso mostra un determinato difetto, siete pregati di contattare il vostro rivenditore Philips.

Per qualunque domanda in questione rivolgetevi p.f. al vostro "Centro VDO d'Informazione" :

VDO Car Communication AG

Haerdlistr. 17
CH 8957 Spreitenbach
Tel. no. 056 / 418 1920
Fax no. 056 / 418 1930

VDO-Takuu

Arvoisa asiakas!

Kiitämme Teitä että päädyitte valinnassanne korkealuokkaiseen VDO-tuotteeseen.

VDO myöntää 24 kuukauden takuun kaikille VDO-merkkisille kulutustavaroille, jotka on ostettu sellaisesta maasta, jossa on VDO:n valtuuttamia myyjä. Takuu korvaa korjauksesta aiheutuvat työ- ja varaosakustannukset.

Takuu on voimassa 24 kuukauden ajan ostopäivästä alkaen edellyttäen, että tuotetta käytetään siihen miin se on tarkoitettu sekä käyttöohjeen mukaisesti. Takuu on voimassa, kun asiakas esittää alkuperäisen laskun tai kuitin, josta käy ilmi myyjän nimi, sekä tuotteen tyyppi ja sarjanumero.

VDO:n takuu ei ole voimassa mikäli

- asiapaperit on muutettu jollain tavoin tai niitä ei pysty lukemaan
- tyyppi tai sarjanumero on muutettu, poistettu tai tehty vaikeasti luettavaksi
- huollon on suorittanut joku muu kuin valtuutettu huoltoliike tai henkilö
- vian aiheuttaa ukkonen, vesivahinko, tulipalo, laitteen väärinkäyttö, huolimattomuus tai muu vastaava
- laitteeseen on tehtävä muutoksia jotta se toimisi toisessa maassa kuin siinä jota varten laite on suunniteltu ja valmistettu. Myöskään näistä muutoksista aiheutuvia vahinkoja ei korvata.

Mikäli VDO-merkinen tuotteenne ei toimi moitteettomasti tai on viallinen, kehotamme Teitä ystävällisesti ottamaan yhteyden VDO:n valtuuttamaan myyjään tai huoltoliikkeeseen. Välttyäkseen turhalta vaivalta, kehotamme Teitä lukemaan käyttöohjeet huolellisesti, ennen kuin otatte yhteyttä em. liikkeisiin.

Pyydämme ystävällisesti osoittamaan mahdolliset lisäkysymyksenne:

VDO Car Communication

Sinikalliontie 3
02630 Espoo
puh. (09) 615 800
fax nro (09) 61580 910

Er VDO Garanti

Bäste kund!

Tack för att Ni köpt en VDO produkt.

VDO åtar sig att under en 24-månaders period, utan kostnad för Er, reparera eller ersätta alla VDO märkta konsumentprodukter som köpts inom något land där VDO har auktoriserade återförsäljare.

VDO åtagande gäller under en period av 24 månader från inköpsdatum, förutsatt att produkten använts på avsett sätt och i enlighet med bruksanvisningen. Åtagandet gäller vidare under förutsättning att originalfaktura eller kassakvitto kan företes som visar inköpsdatum, återförsäljarens namn samt typ- och serienummer. För åtagandet gäller det ansvar VDO eller återförsäljare enligt köpeavtalet iklätt sig i inköpslandet.

VDO åtagande gäller inte i följande fall:

- om dokumenten har ändrats på något sätt eller gjorts oläsliga,
- om typ- eller serienummer på produkten har ändrats, tagits bort, flyttats eller gjorts oläsliga,
- om reparationer har genomförts av icke auktoriserade serviceverkstäder eller personer
- om skada har orsakats av händelser såsom blixtnedslag, brand- eller vattenskada, felaktig användning eller bristfällig vård,
- om produkten måste modifieras eller anpassas för att kunna användas i andra länder än dem för vilka produkten konstruerats, godkänts och tillverkats. Åtagandet gäller ej heller skada som uppkommit till följd av sådana modifierationer.

Om Er VDO-produkt inte fungerar korrekt eller är felaktig, ber vi Er kontakta någon av VDO återförsäljare eller Philips Car Systems service. I syfte att bespara Er ett onödigt besök hos återförsäljaren eller serviceverkstaden ber vi Er vänligen att dessförinnan läsa bruksanvisningen noggrant.

Skulle Ni ha några ytterligare frågor ber vi Er kontakta VDO's Kundtjänst som kan nås på följande adress och telefonnummer:

VDO's Kundtjänst

Kottbygatan 7
S - 164 85 Stockholm
Tel : 011 / 15 49 00
Tel : 08 / 598 520 00
Fax : 08 / 598 528 27

Your VDO Guarantee

Dear customer

Thank you for purchasing this VDO product which has been designed and manufactured to the highest standards and subjected to rigorous testing. Provided it is properly operated and maintained it will perform well for many years.

VDO guarantees to provide free of charge labour and replacement parts in any country where VDO has authorised dealers for all serviceable VDO branded consumer electronic products purchased in those countries.

The legal responsibility for meeting any in-guarantee service needs for your product rests with the dealer from whom you bought it. If your dealer has no service facilities, he can arrange for any work to be carried out by a competent authorized third party organisation.

In the event that you require service whilst in another country please contact the local VDO Help Desk whose number can be found in the relevant part of this booklet.

The foregoing applies during a period of 24 months from the date of purchase, provided the product is properly used in accordance with its operating instructions and upon presentation of the original invoice or cash receipt indicating the date of purchase, dealer's name with the product type and serial number.

The VDO guarantee may not apply if:

- The invoice or cash receipt has been altered in any way or made illegible.
- The type or serial number on the product has been altered, deleted, removed or made illegible.
- Repairs have been executed by unauthorised service organisations or persons.
- Damage is caused by accidents including and not limited to lightning, water or fire, misuse or neglect.
- The product requires modification or adaption to operate in any country other than the country for which it was designed and manufactured, or if any damage results from these modifications.

In order to avoid unnecessary inconvenience, we advise you to read the operating instructions carefully before contacting your dealer or service organisation.

Continuing service after the guarantee period is available but the service will be chargeable.

These statements do not affect your statutory rights as a consumer.

If you have any questions which your dealer cannot answer please write or call:

U.K.

VDO Car Communication U.K.

6 Talisman Road,
Bicester, Oxon., OX6 0JX
Tel: (01869) 320333
Fax: (01869) 365005

Address for service:

VDO Car Communication,
2219 Coventry Road, Sheldon,
Birmingham B26 3EG
Tel: 0121-742 0558

Ireland

VDO Car Communication Ireland Ltd

Newstead
Clonskeagh
Dublin 14
Tel: 64 00 00

United States

Your United States Limited Warranty

Dear Customer

Thank you for purchasing this VDO product which has been designed and manufactured to the highest standards and subjected to rigorous testing.

Warranty coverage begins the day you buy your product. For 1 year thereafter, all parts will be repaired or replaced and labor is free. After 1 year from the date of purchase, you pay for the replacement or repair of all parts, and for all labor charges.

What is covered?

All parts, including repaired and replaced parts, are covered only for the original warranty period. When the warranty on the product expires, the warranty on all replaced and repaired parts also expires.

Your warranty does not cover:

Labor charges for installation or set-up of the product and all adjustment of customer controls.

Product repair and/or part replacement because of misuse, accident, unauthorized repair or other cause not within the control of VDO.

Reception problems caused by signal conditions or antenna systems outside the unit.

Where is service available ?

Service is available in all countries where the product is officially distributed by VDO. In countries where VDO does not distribute the product, the local VDO service organization will attempt to provide service (although there may be a delay if the appropriate spare parts and technical manual(s) are not readily available).

Please, keep your sales receipt or other document showing proof of purchase. Attach it to this owner's manual and keep both nearby. Also keep the original box and packing material in case you need to return your product.

Before requesting service ...

Please check your owner's manual before requesting service. Adjustments of the controls discussed there may save you a service call.

To get warranty coverage in the USA ...

Take the product to your installing dealer, VDO factory service center, or authorized service center for repair. When the product has been repaired, you must pick up the unit at the center. Centers may keep defective parts.

(In the USA, Puerto Rico, and the US Virgin Islands, all implied warranties of merchantability and fitness for a particular purpose, are limited in duration to the duration of the express warranty. Because some states do allow limitations on how long an implied warranty may last, this limitation may not apply to you).

This warranty gives you specific legal rights. You may have other rights which vary from state to state.

VDO North America LLC

Attn: AN Division
188 Brooke Road
Winchester, Virginia 22603
Tel: (540) 665-0100



9381608571

3112 316 0857.1

9/99 ri

